

DIASPORA ALGÉRIENNE
**Les mesures du président
Tebboune saluées**

Page 09

RÉUNION DU GOUVERNEMENT



**Vers la création d'un muséum
d'histoire naturelle**

Page 08

LÉGISLATIVES 2026

**24 millions d'électeurs
attendus aux urnes jeudi**

Page 07



LANIE DÉVOILE LA CARTOGRAPHIE
DU CORPS ÉLECTORAL À ORAN



**Plus d'un million d'électeurs
appelés aux urnes dans un scrutin
placé sous le signe de la transparence**

Page 02

FORMATION PROFESSIONNELLE



**L'apprentissage s'impose comme
le premier choix des jeunes**

Page 04

ZONE D'ACTIVITÉS DE BIR EL DJIR



**Un pôle économique en attente
d'une véritable mise à niveau**

Page 03

CHLEF



**Une production record de 1,4 million de quintaux
de tomates industrielles attendue cette saison**

Page 05



MISSERGHINE
**80 logements
LPA remis
à leurs
bénéficiaires
le 5 juillet**

Page 03

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU SECTEUR DE LA SANTÉ

Au CHU d'Oran, l'IA ouvre de nouvelles perspectives pour le diagnostic médical

Sarah M

Le Centre hospitalo-universitaire d'Oran poursuit son ouverture sur les technologies émergentes. Mardi, l'établissement a organisé une journée scientifique consacrée à l'intelligence artificielle et à son apport dans le diagnostic médical, une thématique désormais au cœur des stratégies de modernisation des systèmes de santé. Cette rencontre, placée sous le slogan « Intelligence artificielle et diagnostic médical : réalités et perspectives », a réuni spécialistes de la santé, universitaires et experts des nouvelles technologies autour des mutations en cours dans la pratique médicale.

Accueillis à l'amphithéâtre pédagogique « Mohamed Gharbi », les travaux se sont déroulés sous le patronage du directeur général du CHU d'Oran, Madjid Achouri. L'événement a été initié par le service de chirurgie générale et de cancérologie « A » (ancien pavillon 14), en partenariat avec l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB), dans le cadre d'une démarche visant à renforcer les synergies entre les milieux hospitalier et universitaire.

Au-delà d'un simple échange académique, cette journée s'est voulue une plateforme de réflexion sur la place grandissante de l'intelligence artificielle dans les parcours de soins. Les différentes interventions ont mis en



évidence le potentiel de ces technologies pour affiner les diagnostics, accélérer l'interprétation des données médicales et améliorer la qualité des décisions thérapeutiques.

Les participants ont également souligné que l'essor de l'IA ne se substitue pas à l'expertise du médecin, mais constitue un levier destiné à renforcer ses capacités d'analyse et à optimiser la prise en charge des patients. L'un des concepts phares développés au cours de cette rencontre est celui de la « médecine augmentée », qui repose sur une coopération étroite entre médecins, chercheurs et ingénieurs. Cette approche multidisciplinaire est appelée à jouer un rôle détermi-

nant dans l'évolution des pratiques hospitalières et dans le développement de solutions innovantes adaptées aux besoins du terrain. Parmi les communications présentées, la professeure Khadidja Belkharoubi et son équipe du service de chirurgie générale « A » ont exposé plusieurs applications concrètes de l'intelligence artificielle dans le domaine chirurgical. Une autre intervention a porté sur le projet de numérisation des dossiers médicaux au sein du service, une initiative qui s'inscrit dans la dynamique de digitalisation engagée par le CHU d'Oran afin d'améliorer la gestion de l'information médicale, la continuité des soins et la coordination entre

les équipes. Les travaux se sont achevés par un débat interactif réunissant médecins, résidents, enseignants, étudiants, ingénieurs et professionnels de santé. Les échanges ont permis de confronter les expériences, d'identifier les principaux défis liés à l'intégration de l'intelligence artificielle dans les établissements hospitaliers et d'esquisser de nouvelles pistes de coopération scientifique. À travers cette initiative, le CHU d'Oran confirme son ambition de faire de l'innovation technologique un moteur de modernisation des pratiques médicales et de développement de la recherche appliquée au service des patients.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE Modernisation de l'éclairage sur 12 km au 4e boulevard périphérique

S Hadjar

La modernisation du quatrième boulevard périphérique d'Oran franchit une nouvelle étape avec l'avancement soutenu du projet de réalisation d'un réseau d'éclairage public reliant les communes d'Es Senia et de Misserghine. Déployée sur un linéaire de 12 kilomètres, cette opération s'inscrit dans le programme de développement des infrastructures routières engagé par les autorités locales afin d'améliorer les conditions de circulation et de renforcer la sécurité des usagers.

Cet axe, qui figure parmi les plus fréquentés de la wilaya, enregistre quotidiennement un trafic dense reliant plusieurs secteurs stratégiques de l'ouest oranais. L'installation d'un système d'éclairage public de nouvelle génération répond ainsi à un double impératif : offrir une meilleure visibilité aux conducteurs durant la nuit et réduire les risques d'accidents liés à l'insuffisance de l'éclairage sur cette importante artère.

Conscientes de l'enjeu que représente cette infrastructure pour la fluidité des déplacements, les autorités de la wilaya suivent de près l'évolution du chantier. Des instructions ont été données aux entreprises chargées des travaux afin d'accélérer le rythme de réalisation tout en veillant au strict respect des normes techniques et des exigences de qualité. L'objectif est de livrer le projet dans les délais impartis et de le mettre en service dans les meilleurs délais.

Au-delà du renforcement de la sécurité routière, cette opération devrait permettre de résorber plusieurs points sensibles en matière d'accidentalité, d'améliorer les conditions de déplacement des automobilistes et des transporteurs et de sécuriser davantage ce corridor routier emprunté chaque jour par des milliers de véhicules.

Le projet contribuera également à rehausser le cadre urbain de l'un des principaux accès à la ville d'Oran, tout en accompagnant l'extension urbaine et la hausse continue du trafic routier. Il s'inscrit dans une démarche plus globale de modernisation du réseau routier de la wilaya, visant à offrir des infrastructures répondant aux exigences actuelles en matière de mobilité, de sécurité et de qualité des services publics.

INTERVENTION NOCTURNE DE LA PROTECTION CIVILE À ORAN

Un incendie circonscrit dans une habitation à Canastel, aucune victime à déplorer

M. B

Une intervention rapide et parfaitement maîtrisée des éléments de la Protection civile a permis d'éviter le pire dans la nuit de mercredi à Canastel, dans la commune d'Oran, où un incendie s'est déclaré au sous-sol d'une habitation individuelle. Le sinistre, rapidement circonscrit, n'a fait aucune victime et n'a pas atteint le reste de la bâtisse ni les constructions avoisinantes.

L'alerte a été donnée à 00h34, déclenchant l'engagement immédiat des équipes de se-

cours. À leur arrivée sur les lieux, les sapeurs-pompiers ont constaté que les flammes ravaageaient le niveau en sous-sol d'une maison de deux étages.

L'espace concerné abritait notamment un hammam doté de revêtements en bois ainsi qu'une salle de sport, des installations susceptibles de favoriser la propagation rapide du feu.

Grâce à une intervention menée avec célérité et professionnalisme, les secours sont parvenus à maîtriser l'incendie en un temps réduit, empêchant sa propagation aux autres

niveaux de l'habitation ainsi qu'aux bâtiments voisins.

Cette réactivité a permis de limiter les dégâts matériels à la partie sinistrée.

Selon les services de la Protection civile, aucune perte humaine n'a été enregistrée à la suite de cet incendie.

Pour cette opération, un important dispositif a été mobilisé, comprenant quatre camions de lutte contre les incendies, une échelle mécanique et une ambulance, témoignant des moyens déployés pour sécuriser les lieux et venir rapidement à bout du sinistre.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

MISSERGHINE

80 logements LPA remis à leurs bénéficiaires le 5 juillet

H. Benaouda

Le projet de réalisation de 80 logements promotionnels aidés (LPA2), implanté au pôle urbain Ahmed Zabana à Misserghine, est entré dans sa phase finale.

Le chantier est désormais engagé dans une véritable course contre la montre afin d'achever les dernières finitions techniques et organisationnelles avant la remise officielle des logements, prévue le 5 juillet prochain, à l'occasion de la célébration du 64e anniversaire de la Fête de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale.

Cette avancée s'inscrit dans le cadre des instructions du wali d'Oran, Brahim Ouchene, qui a insisté sur l'accélération du rythme de réalisation des programmes de logements, le respect des délais de livraison ainsi que le strict respect des normes de qualité et d'aménagement, afin de garantir aux bénéficiaires des habitations conformes aux exigences techniques et ur-

banistiques.

Dans cette perspective, l'Agence foncière de la wilaya d'Oran a récemment multiplié les visites d'inspection sur le chantier afin d'évaluer l'état d'avancement des travaux et de vérifier les derniers aspects techniques et organisationnels avant la réception provisoire du projet. Les contrôles ont porté sur les immeubles, les aménagements extérieurs ainsi que les infrastructures annexes. Ils ont permis de constater que l'essentiel des travaux est désormais achevé, seules quelques finitions restant à réaliser à un rythme soutenu pour garantir la livraison du programme dans les délais impartis.

Le chantier connaît également une intense activité marquée par la poursuite des opérations de nettoyage des logements et des espaces extérieurs, ainsi que par l'achèvement des derniers travaux d'aménagement.

Ces interventions traduisent l'immence de la clôture du projet et sa prépa-

ration à une remise dans les meilleures conditions aux futurs bénéficiaires.

Selon les constatations effectuées sur le terrain, le projet est pratiquement prêt à entrer dans la phase de réception. Il ne reste plus que l'achèvement des dernières procédures techniques et administratives avant la livraison officielle programmée pour le 5 juillet, conformément au calendrier arrêté. Cette opération illustre la volonté des autorités de la wilaya de concrétiser les projets de logement dans les délais prévus et de répondre aux attentes des citoyens.

Ce programme vient ainsi renforcer le parc de logements promotionnels aidés de la wilaya d'Oran et s'inscrit dans la poursuite des efforts visant à accélérer la réalisation des programmes de l'habitat, à satisfaire une demande croissante en logements et à améliorer le cadre de vie des citoyens dans le cadre de la politique nationale de développement urbain.

ZONE D'ACTIVITÉS DE BIR EL DJIR

Un pôle économique en attente d'une véritable mise à niveau

Habib Benaouda

La zone d'activités de la commune de Bir El Djir constitue l'un des principaux espaces économiques de la wilaya d'Oran. Accueillant des dizaines d'entreprises industrielles, de production et de services, elle bénéficie d'un emplacement stratégique qui lui confère un fort potentiel pour devenir un véritable pôle d'investissement et de développement économique.

Toutefois, malgré cet atout majeur, elle continue de souffrir d'importantes insuffisances en matière d'aménagement, une situation qui suscite des préoccupations croissantes chez les investisseurs et les opérateurs économiques.

Selon les données économiques, la wilaya d'Oran figure parmi les principales destinations de l'investissement à l'échelle nationale. Elle compte 401 parcelles destinées aux zones d'activités, couvrant une superficie globale de 165 hectares, dans le cadre de la politique de l'État visant à élargir l'assiette foncière consacrée à l'investissement.

Parmi ces espaces, la zone d'activités de Bir El Djir est l'une des plus importantes. Elle s'étend sur près de 27,6 hectares et regroupe des dizaines d'entreprises industrielles, productives et de services, ce qui lui confère une place stratégique au sein du tissu économique de la wilaya. Plus largement, Oran abrite des centaines d'entreprises industrielles et de production ainsi que des milliers d'opérateurs économiques actifs dans divers secteurs, une dynamique qui nécessite des infrastructures adaptées à son développement.

Malgré cette importance économique, le constat sur le terrain met en évidence un déficit manifeste en matière d'aména-

gement. Plusieurs voies internes sont fortement dégradées et certains réseaux de base présentent un état de vétusté avancé. Ces dysfonctionnements entravent la circulation des travailleurs et des poids lourds et perturbent le bon déroulement des activités économiques au sein de la zone.

Des infrastructures en décalage avec les ambitions économiques

La zone souffre également de carences au niveau des réseaux d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales. À cela s'ajoutent la nécessité de renforcer l'éclairage public, de réhabiliter les trottoirs et de résorber les points noirs liés à l'accumulation des déchets. Autant de problèmes que les chefs d'entreprise dénoncent depuis plusieurs années, estimant qu'ils constituent désormais un véritable frein à l'amélioration du climat des affaires.

Les entreprises implantées dans les zones d'activités jouent pourtant un rôle déterminant dans la création de milliers d'emplois directs et indirects. Elles représentent également une source importante de recettes pour les collectivités locales à travers les taxes et les impôts, tout en contribuant à la diversification de l'économie nationale hors hydrocarbures. Dans ce contexte, la mise en place d'un environnement de travail moderne, fonctionnel et sécurisé apparaît comme une nécessité économique autant qu'un impératif de développement.

Une réhabilitation devenue une nécessité économique

Plusieurs investisseurs plaident ainsi pour le lancement d'un programme d'ur-

gence destiné à réhabiliter les infrastructures de la zone d'activités de Bir El Djir. Celui-ci devrait notamment porter sur la réfection des voiries, le renouvellement des différents réseaux, l'amélioration des accès ainsi que l'aménagement d'un environnement propre et organisé, conforme aux exigences de l'investissement moderne. L'objectif est de permettre aux entreprises d'exercer leurs activités dans de meilleures conditions et de favoriser leur développement ainsi que la création de nouveaux emplois.

Les acteurs économiques appellent également les autorités de la wilaya à intégrer cette zone dans les grands programmes d'aménagement, au regard de sa contribution effective au développement local et à la dynamique de l'investissement. Selon eux, l'amélioration de ses conditions de fonctionnement renforcerait son attractivité et favoriserait l'accueil de nouveaux projets, dans un contexte marqué par le dynamisme économique que connaît la wilaya d'Oran.

Des spécialistes de l'économie et du développement estiment, par ailleurs, que chaque dinar investi dans l'aménagement des zones d'activités se traduit directement par une amélioration du climat des affaires, une réduction des coûts de transport et de maintenance pour les entreprises, un renforcement de la compétitivité du territoire ainsi que l'attraction de nouveaux investissements créateurs de richesse et d'emplois. Dans cette optique, la réhabilitation de la zone d'activités de Bir El Djir ne relève plus seulement d'un choix de développement, mais constitue désormais une nécessité économique dictée par les exigences actuelles afin de lui permettre de retrouver sa place parmi les principaux pôles d'investissement de la wilaya d'Oran.

VOTE ET FESTIVITÉS
DU 5 JUILLET

Sonelgaz déploie un dispositif exceptionnel

Meriem B

À quelques heures des élections législatives de ce jeudi 2 juillet, les Directions de distribution de Sonelgaz à Oran et Es-senia ont activé un vaste plan de mobilisation destiné à garantir la continuité de l'alimentation en électricité et en gaz tout au long du scrutin. Renforcé par les impératifs liés au week-end et aux célébrations de la fête de l'Indépendance, ce dispositif exceptionnel prévoit une présence permanente des équipes techniques et des moyens d'intervention sur l'ensemble du territoire de la wilaya.

En amont de cette échéance nationale, les deux directions ont procédé à des opérations de maintenance préventive sur l'ensemble des ouvrages électriques et gaziers, tout en mettant en œuvre un plan spécifique d'exploitation et de supervision des réseaux. L'objectif est de prévenir toute perturbation susceptible d'affecter le fonctionnement normal des bureaux de vote, des centres de collecte et des opérations de dépouillement.

La Direction de distribution d'Oran a ainsi mobilisé 35 équipes techniques regroupant 130 agents, placés sous la coordination des chefs de districts. Les cadres de la direction assureront, de leur côté, une permanence opérationnelle 24 heures sur 24 afin de suivre en temps réel l'état des réseaux et de coordonner les interventions en cas d'incident. De son côté, la Direction de distribution d'Es-senia a arrêté un programme exceptionnel couvrant toute la période des élections, qui coïncide avec le week-end et les festivités du 5 juillet. Pas moins de 47 équipes d'intervention ont été déployées à travers les communes et les districts techniques de la périphérie d'Oran. Ce dispositif est complété par des équipes de réalisation ainsi que par les unités chargées des interventions de proximité au niveau des agences commerciales, toutes renforcées en ressources humaines et en moyens matériels afin d'assurer une prise en charge immédiate de toute anomalie. Une attention particulière a également été accordée aux infrastructures électro-rales. Des équipes techniques ont été chargées d'inspecter l'ensemble des postes de transformation alimentant les centres de vote et de dépouillement afin de garantir une alimentation électrique stable et continue durant toutes les phases du processus électoral. Parallèlement, Sonelgaz a associé ses entreprises sous-traitantes à ce plan de mobilisation, en les appelant à maintenir un niveau maximal de disponibilité pour intervenir rapidement en cas de besoin. Les capacités du Centre national d'appels ont également été renforcées afin d'assurer une permanence 24h/24. Les citoyens peuvent signaler toute anomalie ou solliciter une intervention via le numéro 3303, les équipes de terrain étant mobilisées pour une prise en charge rapide des réclamations. À travers cette mobilisation de grande envergure, Sonelgaz entend réunir toutes les conditions nécessaires au bon déroulement des élections législatives dans la wilaya d'Oran. L'entreprise publique réaffirme ainsi son engagement à garantir un service public fiable et continu, tout en accompagnant un rendez-vous démocratique majeur dans des conditions optimales de sécurité et de qualité de l'alimentation énergétique.

MALADIES INFLAMMATOIRES CHRONIQUES DE L'INTESTIN

Une journée de formation à l'EPH Mohamed Belaska

Ilyes K

L'Établissement public hospitalier (EPH) Dr Mohamed Belaska, situé au haï Nedjma à Oran, a organisé une journée de formation scientifique consacrée aux maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI). Cette rencontre a réuni la Commission pédagogique régionale de la spécialité d'hépatogastroentérologie de la région Ouest.

Cette journée d'étude a constitué un espace d'échanges scientifiques visant à favoriser le partage d'expériences et la mise à jour des connaissances sur les dernières avancées en matière de diagnostic et de prise en charge des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin. Les travaux ont rassemblé des enseignants universitaires, des médecins spécialistes ainsi que les chefs des services d'hépatogastroentérologie de plusieurs établissements de santé, notamment l'Hôpital militaire régional d'Oran, le Centre hospitalo-universitaire d'Oran, le CHU de Sidi Bel



Abbès et le CHU de Tlemcen.

Le programme, riche en conférences spécialisées, s'inscrivait dans le cadre du renforcement de la formation médicale continue et de la promotion de la coopération scientifique

entre les différents établissements hospitaliers. L'objectif est d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients et de faire évoluer les pratiques médicales conformément aux standards scientifiques les plus récents.

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'apprentissage s'impose comme le premier choix des jeunes

Djamila M

Près de 80 % des candidats à la formation professionnelle à Oran optent aujourd'hui pour l'apprentissage, un mode de formation qui s'affirme comme la priorité stratégique du secteur. Ce constat a été mis en avant mercredi lors du Salon des produits réalisés par les apprentis, organisé par la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya sous le thème « L'apprentissage, la clé de l'avenir ».

Quelque 30 établissements de formation ont participé à cette manifestation, qui a réuni également des opérateurs économiques, des artisans et des partenaires locaux. L'objectif est de valoriser les compétences acquises par les apprentis, promouvoir les atouts de cette formule de formation et renforcer les passerelles entre les établissements de formation et le monde économique. Les visiteurs ont découvert des réalisations conçues par des apprentis issus de 19 filières professionnelles, sélectionnées en fonction des besoins du marché de l'emploi et

des secteurs les plus demandeurs en main-d'œuvre qualifiée. Les projets exposés illustrent la complémentarité entre la formation théorique dispensée dans les centres et la pratique acquise au sein des entreprises partenaires. Intervenant au nom du directeur du secteur, le chef du service de l'apprentissage, Benchrif, a indiqué que cette rencontre vise à mettre en valeur la contribution de la formation professionnelle à la préparation d'une main-d'œuvre qualifiée, tout en encourageant les jeunes à choisir l'apprentissage comme voie d'insertion ou d'accès à l'entrepreneuriat. Le responsable a souligné que le succès de cette formule repose sur son caractère alterné, combinant enseignement théorique et immersion en entreprise. « Près de 80 % des demandeurs de formation dans la wilaya d'Oran choisissent aujourd'hui l'apprentissage », a-t-il affirmé, estimant que cette tendance reflète la confiance grandissante des jeunes dans un dispositif qui facilite leur insertion professionnelle. Benchrif a également mis en avant le rôle déterminant des entreprises et des artisans qui accueillent les apprentis et

participent à leur encadrement. Cette coopération, encadrée par la loi 18-10 relative à l'apprentissage, permet d'adapter les spécialités de formation aux besoins réels des employeurs et de réduire l'écart entre la formation et le marché du travail. Le secteur poursuit, par ailleurs, sa transformation numérique avec le lancement d'une plateforme dédiée à l'apprentissage. Celle-ci permettra aux entreprises d'exprimer directement leurs besoins en spécialités et en postes d'apprentissage, tandis que les établissements orienteront les apprentis en conséquence. Une fiche de suivi numérique accompagnera également chaque apprenti afin d'évaluer progressivement l'acquisition de ses compétences. Autre annonce importante : l'entrée en vigueur, à partir de la rentrée professionnelle d'octobre 2026, du Référentiel national des compétences. Élaboré en concertation avec les secteurs économiques, notamment l'industrie, le tourisme, le bâtiment et les travaux publics, ce nouvel outil vise à adapter les programmes de formation aux besoins du marché et à renforcer l'employabilité des diplômés.

TRAFIC DE PSYCHOTROPES À AÏN EL TURCK

Un quinquagénaire écroué après la saisie de 3 465 comprimés de prégabaline

Toufik K

Les services de la Sûreté de daïra d'Aïn El Turck ont porté un nouveau coup au trafic de psychotropes en démantelant les activités d'un présumé revendeur et en saisissant 3 465 comprimés de prégabaline dosés à 300 mg. Le mis en cause, âgé d'une cinquantaine d'années, a été placé en détention provisoire sur décision de la justice. Selon un communiqué de la Sûreté de wilaya d'Oran, l'opération a été menée par les éléments de la 2e Sûreté urbaine « Mohamed Ghriiss » d'Aïn El Turck,

à la suite d'informations de terrain faisant état des activités illicites d'un individu impliqué dans la commercialisation de psychotropes au sein des quartiers populaires. Le suspect, qui agirait dans le cadre d'un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de ces substances à travers les zones urbaines, utilisait son domicile comme lieu de stockage et de distribution, ciblant principalement les jeunes. Les investigations engagées par les enquêteurs, en coordination avec le procureur de la République territorialement compétent, ont permis d'identifier le suspect et de localiser son lieu de résidence. Une intervention a ensuite été menée, aboutissant à son interpellation. La

perquisition effectuée à son domicile a permis la découverte d'un sac soigneusement dissimulé dans sa chambre, contenant 3 465 comprimés psychotropes de type prégabaline 300 mg, destinés, selon les premiers éléments de l'enquête, à être écoulés sur le marché illicite. À l'issue des procédures judiciaires, le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn El Turck, qui a ordonné son placement en détention provisoire. Cette opération s'inscrit dans le cadre des actions menées par les services de police pour lutter contre les réseaux de trafic de psychotropes et endiguer la propagation de ce phénomène dans les quartiers urbains.

OPÉRATION COUP DE POING À BIR EL DJIR 270 individus contrôlés, 47 interpellés

Toufik K

Plus de 270 personnes ont été soumises à des contrôles d'identité et 47 individus ont été interpellés lors d'une vaste opération de sécurisation menée par les services de la Sûreté de wilaya d'Oran dans la daïra de Bir El Djir. L'intervention, qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les bandes de quartiers et les différentes formes de criminalité, a également permis la saisie de stupéfiants, d'armes blanches prohibées et d'importantes sommes d'argent provenant de la revente de drogues.

Conduite par les éléments de la Sûreté de daïra de Bir El Djir, avec l'appui des sûretés urbaines du secteur et en coordination avec la Gendarmerie nationale, l'opération a ciblé plusieurs points noirs et foyers de criminalité identifiés dans les quartiers relevant de cette circonscription. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés afin de renforcer la présence sécuritaire et d'appréhender les individus recherchés ou impliqués dans des activités criminelles.

Le bilan fait état du contrôle de 270 personnes. Les vérifications effectuées ont conduit à l'arrestation de 47 individus, dont 12 faisaient l'objet de mandats ou de décisions de justice, tandis que 35 autres ont été interpellés en flagrant délit dans des affaires liées notamment au trafic de stupéfiants, à la détention de psychotropes et au port d'armes blanches prohibées.

Les perquisitions et fouilles menées au cours de cette opération ont permis la saisie de 33 grammes de cannabis conditionnés pour la vente, de 50 comprimés psychotropes de différentes catégories, de quatre armes blanches prohibées ainsi que de plus de 37 000 dinars, une somme considérée comme le produit des activités de trafic de drogue.

Les contrôles se sont également étendus au réseau routier. Au total, 209 véhicules ont été soumis à des vérifications administratives et sécuritaires, donnant lieu à 106 contraventions et 12 délits routiers. Cinquante motocyclettes ont également été contrôlées, avec 14 infractions relevées et la mise en fourrière de 25 motos pour non-respect des dispositions réglementaires.

Dans le cadre des missions de police générale, les services de sécurité ont inspecté 43 commerces et constaté 32 infractions aux règles régissant les activités commerciales.

À l'issue des procédures judiciaires, l'ensemble des individus mises en cause sera présenté devant le procureur de la République territorialement compétent.

SIDI BEL-ABBÈS

Les écoles coraniques estivales connaissent un vif succès dans les mosquées de la wilaya

B.H

Les mosquées de la wilaya de Sidi Bel-Abbès vibrent au rythme des activités des écoles coraniques d'été, qui se déroulent dans une ambiance studieuse et spirituelle. Pour la saison estivale en cours, ces établissements d'enseignement religieux enregistrent une participation des plus encourageantes, avec un nombre appréciable d'enfants et de jeunes assoiffés de connaissances coraniques. Cette affluence témoigne de l'attachement des familles à la transmission des valeurs religieuses et de la confiance placée dans les mosquées comme espaces d'éveil spirituel et moral, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction des affaires religieuses et des wakfs. Le directeur du secteur, M. Si Tayeb El Habib, a expliqué que cette initiative s'inscrit parfaitement dans le cadre du programme national arrêté par le ministère de tutelle. Ce programme vise à mettre à profit les longues vacances estivales pour consolider les valeurs fondamentales de l'identité nationale et spirituelle auprès des jeunes générations, tout en renforçant le rôle multidimensionnel de la mosquée. Celle-ci est en effet réaffirmée en tant qu'institution d'édu-

cation religieuse, de formation intellectuelle et de socialisation, jouant un rôle de pivot dans la cohésion sociale et la préservation du patrimoine immatériel de la nation. Le même responsable a ajouté que les cercles d'enseignement coranique connaissent une dynamique particulièrement soutenue à travers l'ensemble de la wilaya, et ce, bien au-delà des grands centres urbains. Les communes rurales et les zones enclavées sont également le théâtre de cette effervescence éducative. C'est le cas notamment de la mosquée Abou Dhar El Ghifari, située au village d'Ouled El Arbi, où les salles sont pleines à craquer. De même, la mosquée Othmane Ibn Afane, au village d'Ouled Es Safi (commune de Tilmouni), ainsi que les mosquées Abou Bakr Es-Seddik et Ibn Djarir, dans la commune de Zerouala, accueillent des cohortes d'élèves motivés. Une forte adhésion des élèves a également été enregistrée à la mosquée Omar Ibn Abdelaziz, dans la commune de Hassi Dahou, où les inscriptions ont dû être limitées faute de places disponibles. La mosquée El Feth, au village d'El Mahada, relevant de la commune de Belarbi, connaît elle aussi un succès populaire indéniable. Tous ces cercles d'apprentissage sont encadrés avec rigueur par des imams et des enseignants

dûment qualifiés, choisis pour leur maîtrise des sciences islamiques et leur pédagogie adaptée aux enfants. Leur mission essentielle est d'assurer un apprentissage solide des règles de la récitation et des subtilités du tajwid, afin de garantir une lecture juste, mélodieuse et respectueuse des règles de la psalmodie coranique. Les enseignements sont complétés par des activités ludiques et des concours de mémorisation qui stimulent l'émulation et la créativité des participants. M. Si Tayeb El Habib a tenu à souligner que la Direction des affaires religieuses et des wakfs a mobilisé l'intégralité de ses ressources humaines – imams, enseignants spécialisés, encadreurs pédagogiques et personnel administratif – afin d'assurer le succès de ce programme estival d'envergure. L'objectif est d'atteindre les cibles éducatives et pédagogiques fixées, qui consistent à promouvoir la fréquentation assidue des mosquées et à contribuer efficacement à la formation spirituelle et morale des élèves, pour en faire des citoyens équilibrés, éclairés et utiles à leur société. Des cérémonies de clôture sont d'ores et déjà prévues pour récompenser les meilleurs mémorisateurs et encourager la persévérance dans cette voie bénie.

TISSEMSILT

Lancement de projets d'extension d'écoles et d'aménagement d'espaces sportifs

K.M

La wilaya de Tissemsilt connaît une dynamique soutenue dans le secteur de l'éducation avec le lancement récent de plusieurs projets d'infrastructures structurants. Les travaux d'extension de plusieurs écoles primaires, la réalisation d'une unité de dépistage et de suivi sanitaire, ainsi que l'aménagement d'espaces sportifs modernes au sein d'établissements scolaires ont été initiés, a indiqué mercredi la cellule de communication de la wilaya. Ces projets, inscrits dans le cadre du programme de développement local, visent à améliorer les conditions d'apprentissage et le cadre de vie des élèves de la région.

Les projets d'extension portent sur la construction de deux salles de classe à l'école primaire « Chahid Hameg Mustapha », située dans la localité d'Ouled Bouali (commune de Lardjam), ainsi que de deux autres salles à l'école primaire « Chahid Ramous Abdelkader », dans la localité de Sefayat (commune d'El Arbaa). Ces travaux, qui comprennent également la rénovation des sanitaires et l'installation de nouveaux équipements pédagogiques, doivent permettre de désengorger les classes surchargées et d'améliorer le confort des écoliers. La réception de ces infrastructures est prévue avant la prochaine rentrée scolaire, dans des délais serrés mais réalistes, a-t-on assuré. Par ailleurs, les travaux de réalisation et d'équipement d'une unité de dépistage et de suivi sanitaire se poursuivent activement au CEM Tifoujar Kouider, dans la commune de Sidi Boutouchent. Cette nouvelle structure, qui sera dotée de matériel médical moderne et d'un personnel infirmier qualifié, aura pour mission d'effectuer des bilans de santé réguliers pour les collégiens, de détecter précocement d'éventuels troubles de la vision, de l'audition ou du développement, et d'assurer un suivi des maladies chroniques. Sa mise en service est prévue pour la fin du mois d'août, afin qu'elle soit pleinement opérationnelle dès la rentrée scolaire 2026-2027, améliorant ainsi la prise en charge sanitaire des élèves. Les projets engagés dans le secteur de l'éducation comprennent également l'aménagement d'espaces sportifs de qualité, notamment par le revêtement en gazon synthétique des cours de plusieurs établissements scolaires situés dans les communes d'El Ayoun, de Khemisti et de Theniet El Had. Cette opération vise à offrir aux élèves un cadre scolaire plus attractif, plus sécurisé et favorable à la pratique régulière des activités sportives, contribuant ainsi à leur épanouissement physique et mental. Ces différents projets, une fois achevés, permettront d'augmenter les capacités d'accueil des écoles primaires concernées, d'améliorer la prise en charge sanitaire des élèves et de renforcer significativement les infrastructures sportives mises à leur disposition, dans une optique d'égalité des chances et de développement harmonieux du territoire.

CHLEF

Une production record de 1,4 million de quintaux de tomates industrielles attendue cette saison

B.Y

Une production de plus de 1,4 million de quintaux de tomates industrielles est attendue dans la wilaya de Chlef pour la campagne agricole en cours, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction des services agricoles (DSA). La superficie consacrée à cette filière est estimée à 1.800 hectares, a indiqué le

directeur du secteur, Mehdi Kouadria. Les services agricoles prévoient une augmentation du rendement à l'hectare, grâce à l'adoption de techniques modernes, à la qualité des semences et à l'irrigation de vastes superficies. M. Kouadria a souligné que les agriculteurs ont bénéficié de mécanismes de soutien et que des efforts sont déployés pour développer la transformation, afin d'assurer la valorisation de la produc-

tion et la réception des récoltes dans les délais, en coordination avec les intervenants de la filière. La culture est principalement concentrée dans les communes de Boukadir, Oued Sly, Ouled Ben Abdelkader et Sobha. La wilaya dispose de deux unités privées de transformation, tandis qu'une partie de la production est orientée vers des unités situées dans les wilayas voisines, selon la même source.

AÏN TÉMOUCHENT

Plus de 1.060 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique

H.N

Quelque 1.063 exploitations agricoles de la wilaya d'Aïn Témoûchent ont été raccordées au réseau électrique depuis le lancement du programme d'électrification agricole en mars 2022, a indiqué mercredi la Direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Le directeur du secteur, Rahou Boutkhil, a précisé que 644,17 kilomètres de réseau ont été réalisés, permettant le raccordement d'exploitations réparties sur l'ensemble des communes de la wi-

laya. Selon le responsable, ce programme, décidé par les hautes autorités, s'inscrit dans la stratégie de soutien au secteur agricole, visant à améliorer les conditions d'exploitation et à augmenter la production. M. Boutkhil a souligné que l'opération est menée en coordination avec les services agricoles, chargés du recensement des exploitations non encore raccordées. Il a relevé l'intérêt croissant des agriculteurs, grâce aux facilités accordées. Le programme se poursuit à travers toutes les communes, avec pour objectif le raccordement de la totalité des exploitations concernées, conclut la même source.

NAÂMA

Plusieurs projets d'aménagement urbain en cours de réalisation à Mecheria

S.R

Plusieurs opérations d'aménagement urbain sont actuellement en cours dans la ville de Mecheria, wilaya de Naâma, pour une enveloppe de plus de 160 millions de dinars, a-t-on appris mercredi auprès de l'Assemblée populaire communale (APC).

Ces projets, lancés ces dernières semaines, portent sur la réalisation de trottoirs et le re-

vêtement en béton bitumineux de plusieurs voies dans les quartiers Es-Salam, Nord, Bouloufa, Aïdaoui Abdelhakem, Le Technicum, El-Kiffan et la cité des 50 logements, a précisé le président de l'APC, Hamidi Tahar. L'objectif est d'améliorer la circulation et de sécuriser les déplacements. Les opérations comprennent également la création d'espaces verts, d'aires de jeux pour enfants et de terrains de proximité en gazon synthétique, des-

tinés aux familles et aux jeunes. Par ailleurs, les travaux d'aménagement du jardin "Palestine", s'étendant sur trois hectares, ont été achevés. Les interventions ont porté sur le renforcement des plantations, l'aménagement d'aires de jeux et d'espaces de détente, ainsi que la construction de deux kiosques. Un écran géant a été installé pour permettre au public de suivre les matchs de la Coupe du monde 2026, selon la même source.

L'ANIE DÉVOILE LA CARTOGRAPHIE DU CORPS ÉLECTORAL À ORAN Plus d'un million d'électeurs appelés aux urnes dans un scrutin placé sous le signe de la transparence

H. Nassira

La wilaya d'Oran entre aujourd'hui dans le vif des élections législatives avec l'ouverture de 298 centres de vote destinés à accueillir 1 057 963 électeurs répartis à travers les 26 communes de la wilaya. Toutes les dispositions organisationnelles, techniques et logistiques ont été finalisées afin de garantir un scrutin conforme aux exigences de transparence, de neutralité et de régularité, conformément aux assurances données par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Au total, 2 454 bureaux de vote ont été aménagés pour permettre aux électeurs d'accomplir leur devoir civique dans les meilleures conditions. Les électeurs auront à départager les candidats représentant neuf formations politiques en lice pour les sièges de l'Assemblée populaire nationale. Avec 433 046 électeurs inscrits, la commune d'Oran concentre à elle seule près de la moitié du corps électoral de la wilaya.

Elle est suivie de Bir El Djir, qui compte 104 395 électeurs répartis sur 37 centres de vote, puis d'Es-senia avec plus de 64 000 inscrits répartis sur 15 centres. Sidi Chahmi arrive en quatrième position avec 58 946 électeurs appelés à voter dans 13 centres. Le reste du corps électoral se répartit entre Arzew (44 565 électeurs), Hassi Bounif (41 018), El Kerma (28 959), Gdyl (28 505),

Aïn El Beïda (22 169), Oued Tlélat (21 975), Mers El Kébir (19 647), El Kerma (19 404), Benfreha (17 271), Boutlélis (16 501), Tatraoui (11 144) et Mers El Hadjadj (10 363). Les autres communes de la wilaya, à savoir Hassi Ben Okba, Hassi Mefsoukh, Sidi Ben Yebka, Aïn El Kerma et El Braya, comptent chacune entre 5 000 et plus de 9 000 électeurs. Sidi Ben Yebka dispose de deux bureaux de vote, tandis que Hassi Ben Okba et Hassi Mefsoukh sont dotées de trois centres chacune.

Plus de 18 600 encadreurs mobilisés

Pour assurer le bon déroulement de l'opération électorale, plus de 18 600 encadreurs ont été mobilisés à travers les centres de vote de la wilaya.

Ils assureront la gestion du scrutin de 8 heures à 19 heures, voire jusqu'à 20 heures en cas de prolongation, avant de procéder au dépouillement des bulletins et à l'établissement des procès-verbaux. Les préparatifs ont également fait l'objet d'une coordination entre l'ANIE et les différents secteurs concernés afin de garantir la continuité des services essentiels durant toute la journée électorale.

L'alimentation en électricité et en eau a été sécurisée, tandis que les services du commerce, de la santé et de la Direction des services agricoles ont été associés à l'organisation, notamment pour assurer la restauration des personnels mobilisés dans un

contexte marqué par les fortes chaleurs.

Toutes les garanties pour un scrutin transparent

L'ANIE affirme avoir réuni l'ensemble des conditions permettant d'assurer la crédibilité du scrutin, grâce notamment au déploiement d'observateurs et de représentants des partis politiques dans les centres et bureaux de vote. Le Front de libération nationale (FLN), le Rassemblement national démocratique (RND), le Mouvement de la société pour la paix (MSP), le Front El Moustakbal et Tajamou Amel El Djazaïr (TAJ) figurent parmi les formations ayant assuré une large couverture des bureaux de vote, tandis que d'autres partis, comme le Parti des travailleurs, Ennahda ou Sawt Echaab, seront représentés dans plusieurs centres. Au-delà du dispositif organisationnel, ce scrutin constitue un rendez-vous démocratique majeur pour les citoyens de la wilaya. Appelés à désigner leurs représentants à l'Assemblée populaire nationale, les électeurs sont invités à exercer librement leur droit de vote afin de contribuer au choix des futurs députés chargés de la mission législative. Forte de plus d'un million d'inscrits sur les listes électorales, la wilaya d'Oran espère enregistrer une participation soutenue dès l'ouverture des bureaux de vote, les autorités soulignant que l'ensemble des centres a été implanté de manière à garantir leur accessibilité à tous les électeurs.

SUD

Le vote avancé de 24 heures débute

O.S

Les opérations de vote pour les élections législatives du 2 juillet ont débuté mercredi dans les bureaux itinérants de plusieurs wilayas du Sud, où le scrutin est avancé réglementairement de 24 heures conformément aux dispositions de la loi organique relative au régime électoral. Cette mesure, destinée à rapprocher l'urne des populations nomades et des habitants des zones les plus reculées, illustre la volonté des autorités de garantir l'exercice du droit de vote à tous les citoyens, où qu'ils se trouvent sur le vaste territoire national.

Dans la wilaya d'El-Mégahaïer, le scrutin a été lancé au niveau de l'unique bureau itinérant désigné pour couvrir les zones éloignées. La caravane de ce bureau itinérant a pris son départ de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et doit désormais parcourir les zones éparses telles que Berkadja et Azerrick, afin de permettre aux électeurs de ces localités isolées d'exercer leur droit civique. Ce bureau dessert un corps électoral de 237 électeurs et est supervisé par sept encadreurs, dont des magistrats et des représentants de l'administration, qui veillent à la régularité des opérations. Les moyens logistiques et organisationnels nécessaires ont été déployés pour garantir l'accès du personnel électoral aux zones d'habitation éloignées et assurer le bon déroulement du scrutin dans des conditions optimales. La wilaya d'El-Mégahaïer recense, dans son ensemble, un corps électoral de 99.804 électeurs répartis sur 247 bureaux de vote, supervisés par 1.994 encadreurs.

Dans la wilaya d'El-Oued, le scrutin avancé concerne onze bureaux itinérants déployés dans trois communes : Miyeh-Ouensa, Oued El-Allenda et Hassi-Khelifa. Ces bureaux, acheminés par des convois spécialement équipés, sillonneront les pistes sablonneuses pour rejoindre les campements et les villages isolés. À Adrar, quatre bureaux itinérants ont également ouvert leurs portes dans les communes de Tsaït, Sebaa, Timi et Reggane, totalisant 1.771 électeurs, a précisé le coordinateur de wilaya de l'ANIE, Mustapha Gaceb. Après avoir voté, plusieurs électeurs des wilayas du Sud ont exprimé leur joie d'avoir accompli leur devoir et exercé leur droit constitutionnel, saluant l'importance de ces législatives dans la consolidation de la démocratie participative et la consécration de la volonté du peuple à s'impliquer dans la prise de décision. Le vote avait déjà débuté lundi, avancé de 72 heures, dans plusieurs wilayas du Grand Sud, telles que Ouargla, Tamanrasset, Illizi, Djanet et In-Guezzam, puis mardi, avancé de 48 heures, dans certaines wilayas comme El-Oued et Timimoun. Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés, en coordination avec les collectivités locales, pour assurer le bon déroulement de l'opération. Celle-ci a été précédée de rencontres de sensibilisation à la participation électorale, organisées dans les principales agglomérations du Sud pour informer les citoyens des modalités pratiques du vote itinérant et les encourager à se rendre aux urnes.

FACILITATION DU VOTE

Gratuité des transports sur l'ensemble des lignes de l'ETUSA pour faciliter le déplacement des électeurs

A.T

L'établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé, mercredi, que les services de transport sur l'ensemble des lignes de son réseau seront gratuits pendant la journée du jeudi 2 juillet, en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud.

Cette mesure, qui s'inscrit dans un dis-

positif plus large de facilitation du scrutin, vise à lever tout obstacle matériel à la participation des citoyens.

Cette initiative permettra aux citoyennes et aux citoyens de se déplacer librement vers les centres de vote afin d'accomplir leur devoir national et de participer aux élections législatives prévues jeudi, indique l'ETUSA dans un communiqué.

L'établissement a ajouté avoir mobilisé l'ensemble de ses équipes de terrain – chauffeurs, contrôleurs, agents de mainte-

nance – afin d'assurer le bon déroulement des dessertes et de répondre aux besoins de déplacement à l'occasion de cette importante échéance électorale. Les bus et les tramways circuleront selon les horaires habituels, avec un renforcement des fréquences sur les lignes desservant les principaux centres de vote.

Des mesures similaires ont été prises par les autres réseaux de transport public à travers le pays, en coordination avec les wilayas et les communes.

PROCÉDURE ÉLECTORALE

Une autorisation spéciale d'absence pour les travailleurs

A.M

Une "autorisation spéciale d'absence", sans perte de rémunération pour "la journée entière du jeudi", est accordée à l'ensemble des travailleurs afin de leur permettre d'exercer leur droit de vote "sans entrave", en prévision des législatives du 2 juillet, a indiqué mercredi un communiqué conjoint du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Direction de la Fonction publique et de la Réforme administrative. Cette mesure, qui s'inscrit dans la tradition de facilitation du scrutin, témoigne de la volonté des pouvoirs publics de garantir à chaque citoyen la pos-

sibilité de se rendre aux urnes.

"Additionnellement au communiqué relatif à l'autorisation d'absence, sans perte de rémunération, accordée à l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, pour leur permettre d'exercer sans entrave leur droit de vote, il convient de préciser qu'il est entendu par cette autorisation l'absence de la journée entière du jeudi 2 juillet 2026", précise le communiqué. Cette précision vise à lever toute ambiguïté sur la durée de l'absence autorisée,

qui couvre l'intégralité de la journée pour permettre aux travailleurs de se déplacer sereinement.

Toutefois, les institutions, administrations, établissements, bureaux et entreprises sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté, souligne le communiqué.

Cette disposition concerne notamment les secteurs de la santé, de la sécurité, des transports et de l'énergie, où la continuité du service public est impérative. Les employeurs sont invités à organiser les plannings de manière à concilier le droit de vote des salariés et les nécessités du service, dans un esprit de responsabilité partagée.

LÉGISLATIVES 2026

24 millions d'électeurs attendus aux urnes jeudi

A.T

Plus de 24 millions d'Algériens sont appelés, jeudi, aux urnes pour élire les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour une nouvelle législature, dans le cadre des élections législatives organisées sous le slogan "Soyez un partenaire actif dans la prise de décision.. Votez et participez". Cette formule, qui résonne comme un appel à la mobilisation citoyenne, reflète l'ambition des autorités de renforcer la participation populaire à la vie politique du pays.

Cette échéance électorale représente une étape charnière dans le processus d'édification des institutions de l'État et de consolidation de la pratique démocratique. Elle intervient dans un contexte de réformes juridiques et organisationnelles ambitieuses visant à renforcer le contrôle de l'opération électorale et à garantir son intégrité.

Ces réformes visent également à rendre plus palpable le rôle des jeunes et des femmes dans la vie politique et à consolider la démocratie participative à tous les niveaux de la décision publique. L'ANIE, chargée de la gestion de l'ensemble du processus électoral, a adopté une stratégie fondée sur le recours aux moyens technologiques modernes, afin de garantir la transparence de l'opération électorale et de faciliter les procédures au profit des citoyens. Dans ce cadre, l'ANIE a mis en place plusieurs plateformes numériques pour optimiser l'organisation de ces élections, notamment un site web dédié à l'information des électeurs et une application mobile permettant de localiser les bureaux de vote. Au total, 407 sièges à l'APN sont à pourvoir pour un mandat de cinq ans. Pas moins de 793 listes électorales regroupant 9.854 candidats répartis sur différentes circonscriptions électorales à l'intérieur du pays sont en lice. Parmi elles, 613 listes re-



levant de 32 partis politiques, une seule liste représentant une coalition de partis, et 125 listes de candidats indépendants. À l'étranger, 54 listes comptant un total de 432 candidats sont en compétition. Parmi elles, 47 listes électorales représentent 16 partis politiques, une seule représente une coalition de partis, tandis que les candidats indépendants sont en lice sur six listes électorales.

Le nombre de femmes candidates pour ces élections s'élève à 2.032, soit 21 % de l'ensemble des candidats, un chiffre encourageant qui témoigne de la place croissante des femmes dans la vie politique nationale. Les jeunes candidats de moins de 40 ans, quant à eux, sont au nombre de 5.304, soit 54 % du nombre global, ce qui illustre la dynamique de rajeunissement de la classe politique algérienne. Par ailleurs, 4.673 candidats sont titulaires d'un diplôme universitaire, gage d'une compétence et d'une qualification accrues des futurs élus. Le scrutin se déroule selon le mode de représentation proportionnelle plurinomiale,

à travers les bureaux de vote répartis sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger, ouverts de 8h00 à 19h00. L'électeur choisit une seule liste et peut accorder sa voix à un ou plusieurs candidats de cette liste, en fonction des sièges disponibles dans la circonscription électorale concernée ou la zone géographique pour les circonscriptions de l'étranger. Le bulletin de vote est considéré nul lorsque le nombre de candidats choisis dépasse le nombre de sièges à pourvoir.

Le bulletin où les noms des candidats choisis ne sont pas précis est déclaré valable et comptabilisé en faveur de la liste choisie. Le vote a débuté lundi dans les bureaux itinérants, conformément aux dispositions de la loi organique, et les membres de la communauté nationale à l'étranger ont commencé à voter dès samedi dernier. La campagne électorale, qui s'est achevée dimanche après vingt jours de compétition, s'est déroulée dans de bonnes conditions sous le contrôle de l'ANIE, avec le soutien logistique de l'administration.

ALGER

L'ANIE rappelle l'impératif du respect des principes fondamentaux du régime électoral

A.T

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a appelé, mercredi dans un communiqué, l'ensemble des encadreurs des bureaux et centres de vote à veiller au "respect des principes fondamentaux du régime électoral", en prévision des élections législatives du 2 juillet. Ce rappel solennel intervient à la veille du scrutin, alors que les derniers préparatifs sont en cours pour garantir la régularité et la transparence de l'ensemble du processus électoral.

"L'Autorité indépendante appelle l'ensemble des encadreurs des bureaux et des centres de vote à veiller au respect des principes fondamentaux du régime électoral et à s'acquitter de leurs missions avec loyauté et neutralité, tout en s'abstenant de tout acte, comportement ou conduite susceptible de porter atteinte à la régularité, à l'intégrité, à la transparence et à la crédibilité de l'opération de vote", précise le communiqué. L'ANIE insiste sur le rôle crucial des encadreurs dans la préservation de la confiance des citoyens dans le processus électoral et leur rappelle qu'ils sont les garants de la sincérité du scrutin. Dans le même contexte, "l'Autorité indépendante appelle l'ensemble des candidats à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) du 2 juillet, et leurs représentants, à l'impératif de se conformer aux dispositions légales et réglementaires relatives au jour du scrutin et à œuvrer au bon déroulement des opérations de vote", ajoute la même source.

Les candidats sont invités à faire preuve de responsabilité et à respecter scrupuleusement les règles de la campagne électorale, notamment l'interdiction de toute propagande le jour du vote. Cette mise en garde de l'ANIE vise à garantir un scrutin apaisé et respectueux des règles démocratiques.

PRÉPARATIFS DU SCRUTIN

L'ANIE assure que toutes les dispositions sont prises pour la réussite du scrutin

A.T

Toutes les dispositions ont été prises pour la réussite de l'opération électorale pour les législatives du 2 juillet, tant au niveau national qu'à l'étranger, a indiqué mercredi le président par intérim de l'ANIE, Karim Khelfane. S'exprimant sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale, il a tenu à rassurer les citoyens sur la préparation minutieuse de cette échéance démocratique majeure.

"Toutes les dispositions nécessaires ont été prises afin d'assurer le bon déroulement du scrutin pour les élections législatives du 2 juillet, car nous voulons que ce vote soit un moment de fête, de convivialité et de respect entre tous les intervenants dans le processus électoral", a déclaré M. Khelfane. Il a ainsi assuré que des "moyens humains et matériels importants ont été mobilisés pour ce rendez-vous", mettant en avant "les efforts déployés par les institutions concernées, notamment les ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères, de la Justice, de la Communication, de la Santé ainsi que les différents corps de sécurité, qui travaillent en coordination

permanente avec l'ANIE". Cette synergie interministérielle vise à garantir la sécurité des opérations de vote, la fluidité des déplacements et l'information des citoyens. S'agissant du déroulement du vote, il a fait savoir que "des prolongations d'horaires pourraient être décidées le jour du vote, jusqu'à 20 heures si les circonstances l'exigent, afin de permettre aux électeurs encore présents dans les centres de vote d'accomplir leur devoir électoral". Concernant le corps électoral en Algérie, il a relevé que plus de 7 millions d'électeurs ont entre 25 et 40 ans, alors que plus de 2.000 femmes sont candidates, ce qui traduit, a-t-il ajouté, "un rajeunissement de la classe politique à travers la présence de jeunes candidats à la députation". Abordant le vote de la communauté nationale à l'étranger, qui a débuté samedi dernier, il a assuré que "l'opération se déroule dans 129 centres de vote au niveau de 122 représentations diplomatiques et consulaires, regroupant 433 bureaux de vote à travers le monde, encadrés par plus de 3.000 agents". Il a souligné que "les premiers jours de vote se déroulent dans des conditions normales, malgré les fortes chaleurs prévalant dans certains pays d'Eu-

rope". Rappelant que le corps électoral de la diaspora compte 854.285 électeurs répartis sur huit circonscriptions (Europe, Afrique, Amérique du Nord, Moyen-Orient...), il a précisé que la nouveauté introduite dans ces législatives réside dans l'augmentation du nombre de sièges réservés aux Algériens de l'étranger, qui passent de 8 à 12. S'agissant du vote des bureaux itinérants, destinés aux populations nomades des wilayas du Grand Sud, M. Khelfane a indiqué que "134 bureaux ont été répartis sur les 15 wilayas concernées, qui totalisent près de 31.000 électeurs". "Ce n'est plus le citoyen qui se déplace vers l'urne, mais l'urne qui va à sa rencontre, afin de rapprocher le vote du citoyen. Nous allons encore plus loin en rejoignant directement nos concitoyens nomades", a-t-il souligné, faisant observer que "ces bureaux itinérants enregistrent généralement les taux de participation les plus élevés, parfois proches de 100 %". Interrogé sur le bilan de la campagne électorale, il a exprimé sa "satisfaction" quant au "climat serein et respectueux" l'ayant caractérisé, assurant que "l'ANIE veille au respect des dispositions de la Constitution et de la loi électorale, notam-

ment l'interdiction de tout discours de haine, de discrimination ou portant atteinte aux constantes nationales". Il a toutefois rapporté que "des mises en demeure et saisines de la justice ont été engagées dans des cas limités de dépassement", précisant qu'"une commission réunissant des magistrats, des juristes, des enseignants universitaires, des spécialistes en informatique et des journalistes de l'ANIE était chargée du suivi permanent des contenus diffusés". Commentant l'aspect lié au financement de la campagne, M. Khelfane a rappelé que "la lutte contre la corruption et l'argent sale est une priorité inscrite dans la Constitution et dans la loi électorale", affirmant qu'"il est hors de question que l'argent sale investisse le champ politique ou influence la volonté des électeurs". À ce propos, il a souligné que les partis politiques et les listes indépendantes "sont tenus de présenter les justificatifs de leurs dépenses, la traçabilité étant un élément fondamental", assurant que "la commission chargée du contrôle des dépenses électorales poursuivra son travail pendant plusieurs mois après la proclamation définitive des résultats".

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Vers la création d'un musée d'histoire naturelle

R. N

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen du projet de création du musée national d'histoire naturelle d'Algérie et à la promotion de l'entrepreneuriat dans le milieu de la formation professionnelle, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mercredi 1er juillet 2026, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des points ci-après : Le Gouvernement a examiné le projet de création du musée national d'histoire naturelle d'Algérie, dans l'objectif de préserver et promouvoir le patrimoine naturel national, protéger la biodiversité, soutenir la recherche scientifique et renforcer la position de l'Algérie comme destination scientifique, culturelle et touristique.

Cet édifice devrait permettre une avancée majeure dans la gestion du patrimoine naturel national en mettant en place une infrastructure moderne dédiée à la collection, à la conservation et à la documentation des artefacts d'histoire naturelle nationale, ainsi qu'en assurant la transmission de ce patrimoine aux générations futures, conformément aux engagements de



notre pays en matière de protection de l'environnement et de développement durable. Le Gouvernement a également entendu une communication sur la promotion de l'entrepreneuriat dans le milieu de la formation professionnelle, comme concrétisant les directives de Monsieur le Président de la République visant à inculquer une culture de l'initiative et à développer un esprit entrepreneurial chez les apprenants. L'objectif étant de faire de la formation professionnelle un levier stratégique

pour préparer une nouvelle génération de chefs de projet capables de contribuer activement au développement économique. Cette approche vise à instaurer une culture entrepreneuriale dès le début du parcours de formation, en permettant aux apprenants d'acquérir les compétences techniques et managériales nécessaires à la création d'entreprises économiques durables et créatrices de valeur ajoutée, plutôt qu'à leur simple intégration sur le marché du travail traditionnel".

CONSERVATION ET RESTAURATION DES BIENS CULTURELS

L'Algérie et la Russie signent un mémorandum d'entente

L'Algérie et la Fédération de Russie ont signé, à Moscou (Russie), un mémorandum d'entente scientifique et technique visant à renforcer la coopération dans le domaine de la conservation et de la restauration des biens culturels, indique mercredi un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Dans le cadre du "renforcement de leurs relations bilatérales et de leur partenariat stratégique", l'Algérie et la Fédération de Russie ont signé "un important mémorandum d'entente scientifique et technique dans le domaine de la protection du patrimoine culturel", en marge de la 13e session de la Commission intergouvernementale mixte algéro-russe de coopération économique, commerciale, scientifique et technique, tenue à

Moscou du 24 au 26 juin dernier, précise le communiqué. Le mémorandum a été signé, pour la partie algérienne, par le directeur de l'École nationale supérieure de conservation et de restauration des biens culturels, Pr Hamza Mohamed Cherif, et, pour la partie russe, par la directrice du Centre d'archéologie de sauvetage pertinent de l'Institut d'histoire de la culture matérielle de l'Académie des sciences de la Fédération de Russie, Dr Natalia Fedorovna Solovieva, en présence de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la Fédération de Russie. S'inscrivant dans le cadre de "l'activation des mécanismes de coopération scientifique et technique entre les deux pays", ce mémorandum vise essentiellement à "échanger les expertises académiques et de terrain en matière de conservation et de restauration des

monuments historiques" et à "développer des projets de recherche conjoints pour la protection des biens culturels", précise le texte.

Ce mémorandum est également axé sur "le renforcement de la coopération technique en matière d'archéologie de sauvetage et de fouilles d'urgence" et tend à "ouvrir de nouvelles perspectives dans le domaine de la formation et du développement des compétences des étudiants et des chercheurs spécialisés". Cette initiative «traduit la vision stratégique du secteur de la culture et des arts visant à valoriser le patrimoine culturel national et à renforcer les performances des établissements de formation sous tutelle, en tirant parti des expertises internationales de référence, au service de l'identité et de l'histoire de l'Algérie», conclut le communiqué.

ALGÉRIE-ESTONIE

Coopération dans la numérisation des services publics

La ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, a reçu le Directeur général de l'e-Governance Academy (eGA) d'Estonie, Hannes Astok, à sa demande, accompagné de représentants de la mission de l'Union européenne (UE) en Algérie, indique mercredi un communiqué du ministère.

La rencontre intervient dans le cadre de "la mise en œuvre du programme d'appui à la gouvernance économique entre l'Algérie et l'UE et du renforcement de la coopération et du partenariat dans le domaine de la transformation numérique", à travers l'examen de la note conceptuelle relative au projet d'accélération de la transformation numérique en Al-

gérie, qui s'inscrit dans le programme de coopération pour la période 2026-2028, en cohérence avec les objectifs de la stratégie nationale de transformation numérique et la vision Algérie numérique 2030", précise la même source. La rencontre a porté sur "les principaux axes visant à développer une infrastructure numérique publique moderne, à renforcer l'interopérabilité entre les administrations, à améliorer la gouvernance des données, à moderniser les services publics numériques, ainsi qu'à développer les compétences nationales à travers des programmes de formation, et l'accompagnement de la mise en œuvre des projets de numérisation". Il a également été question "des mécanismes de mise en œuvre du projet qui s'appuie sur un dispositif de gestion et de suivi conforme aux

normes internationales, garantissant la qualité, la transparence et la bonne exécution de ses différentes étapes, tout en mettant à profit l'expertise internationale dont dispose l'eGA dans les domaines de l'e-gouvernance, de l'interopérabilité et de la gouvernance numérique". Cette coopération traduit l'engagement du Haut-commissariat à la numérisation à "renforcer les partenariats internationaux qualitatifs, à soutenir le processus de transformation numérique, à consolider la souveraineté numérique et à instaurer une administration publique moderne, performante et sécurisée, offrant des services numériques innovants et de qualité, en phase avec les attentes des citoyens et des objectifs de la vision Algérie numérique 2030", conclut le communiqué.

64E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE Mise en service et lancement de grands projets routiers

Des projets de développement et d'entretien du réseau routier et de réalisation d'ouvrages d'art seront reçus et mis en service à travers le nombre de wilayas du pays, parallèlement au lancement d'autres projets, à l'occasion du 64e anniversaire de la Fête de l'Indépendance, a indiqué mercredi un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base.

Dans ce cadre, la wilaya de Sidi Bel Abbès verra le coup d'envoi du projet de dédoublement de la RN 13 dépendant de Louza et Telagh sur une distance de 13 km et du projet de rocade de Teghalimet, qui contribueront à fluidifier la circulation routière et à soutenir le développement local. La wilaya de Boumerdes, quant à elle, verra la mise en service du projet de dédoublement de la RN 29 dépendant de Khemis El Kechna et Meftah, comprenant un ouvrage d'art, tandis que la wilaya de Bordj Bou Arreridj verra la mise en service du projet de rocade de la commune d'El M'hir, comprenant lui aussi un ouvrage d'art. A Biskra, le projet de réhabilitation d'un tronçon de la RN 87 au niveau de la commune de Djemorah sera mis en service, tandis que dans la wilaya de Bejaïa, un ouvrage d'art sera inauguré au niveau du CW 06 dans la commune de Taskriout, au point kilométrique 600+1. La wilaya de Tamanrasset verra, de son côté, l'entrée en service du projet de réhabilitation de la RN 55 dépendant du chef-lieu de la commune d'Oum Laadam et Lahtiba, sur une distance de 55 km, selon le ministère.

Dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, il sera procédé à l'inauguration du CW 05 sur une distance de 7 km, parallèlement à la mise en service de 15 km du CW 03 en direction de la wilaya de Tamanrasset, ajoute la même source, soulignant que la wilaya d'Oum El Bouaghi verra, quant à elle, la mise en service du projet de consolidation de la RN 100 dépendant des villes d'Aïn M'lila et d'Aïn Kercha sur une distance de 12 km.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du programme national visant à renforcer les infrastructures et à améliorer les conditions de transport et de déplacement routier de manière à fluidifier le trafic et à élever le niveau de la sécurité routière, tout en soutenant le développement socioéconomique à travers les différentes régions du pays, conclut le ministère.

DIASPORA ALGÉRIENNE

Les mesures du président Tebboune saluées



R. N

Les membres de la communauté nationale à l'étranger ont apprécié l'attention particulière que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, n'a cessé d'accorder à la prise en charge de leurs préoccupations, renforçant leur attachement à la mère patrie, et contribué à leur forte adhésion au processus de développement national et de renforcement de l'édification des institutions de l'Etat.

La participation massive des membres de la communauté nationale à l'étranger et leur affluence notable vers les bureaux de vote, dans le cadre de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) du 2 juillet 2026, constituant une opportunité pour réaffirmer leur attachement à l'Algérie, à la faveur de plusieurs acquis consacrés par le président de la République à leur profit, selon les déclarations recueillies par des envoyés spéciaux de l'APS, déployés à travers plusieurs capitales, auprès des membres de la communauté nationale établie à l'étranger.

Cette échéance électorale intervient dans le cadre d'une série de mesures décidées par le président de la République visant à renforcer le lien des membres de la communauté nationale avec la patrie et à faciliter leur intégration dans divers processus nationaux.

Cela s'est traduit à travers l'augmentation du nombre de sièges répartis au sein de l'APN aux circonscriptions électorales à l'étranger, afin d'assurer une représentation plus large, en adéquation avec l'évolution du nombre des membres de la diaspora et leur répartition à travers les différents pays du

monde. Cette mesure reflète la volonté politique visant à associer les Algériens établis à l'étranger dans la prise de décision nationale. Les électeurs ayant accompli leur devoir dans le cadre des élections législatives ont été unanimes à dire que la décision de porter, de 8 à 12, le nombre de sièges attribués à la communauté nationale à l'étranger au sein de l'APN illustre l'attachement du président de la République à garantir une meilleure prise en charge de leurs préoccupations et aspirations. Ils ont, en outre, salué l'aide accordée par l'Etat au profit des jeunes candidats au sein des listes indépendantes à l'étranger, à l'instar de leurs paires à l'intérieur du pays, laquelle se veut un véritable stimulant pour les jeunes afin de s'engager dans l'action politique et de participer à la gestion des affaires publiques.

Implication des compétences

A cette occasion, plusieurs membres de la communauté nationale à l'étranger ont estimé que les mesures prises en leur faveur au cours des dernières années, ayant porté leurs fruits, sont désormais une réalité concrète, notamment à travers le renforcement de leur représentation au sein du prochain Parlement, le rapprochement et la numérisation des services administratifs et consulaires, et l'implication des compétences nationales établies à l'étranger dans les efforts de développement, des acquis qui les incitent à adhérer avec force à cette démarche. Selon les échos provenant des différentes capitales du monde sur le succès de l'opération de vote au titre des législatives du 2 juillet, l'ensemble des mesures prises par le président de la République en faveur de la communauté nationale résidant à l'étranger représente une motivation supplémen-

taire pour contribuer au renforcement du processus démocratique dans le pays et à l'ancrage de la culture de la participation politique. Par ailleurs, le président de la République avait réitéré, à maintes occasions, que la communauté nationale établie à l'étranger constitue un partenaire essentiel dans le processus de développement national, insistant sur la nécessité de valoriser ses compétences et de tirer profit de son expertise, tout en veillant à préserver les liens culturels et civilisationnels qui les unissent à leur mère patrie.

Cette volonté est récemment traduite par la création du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, que les enfants de l'Algérie qualifient de démarche stratégique à même d'unir les capacités algériennes établies à l'étranger. Selon de nombreux membres de la communauté nationale établie à l'étranger, ce Conseil constitue une véritable valeur ajoutée, à même d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération avec les universités et les établissements internationaux, à travers l'instauration de partenariats scientifiques, l'attraction de projets de recherche, et le transfert d'expertises et de technologies modernes vers l'Algérie, outre le réseautage permanent entre les compétences algériennes établies à l'étranger.

Multiples facilitations

Les mesures prises en faveur de cette catégorie comprennent également la facilitation de leurs déplacements vers le pays, notamment à travers le renforcement des dessertes aériennes et maritimes pendant la saison estivale, et la révision de plusieurs dispositions réglementaires relatives au voyage, en plus de la poursuite des efforts visant à améliorer les conditions de leur accueil au niveau des différents postes frontaliers. Parmi les principaux acquis réalisés au profit des membres de la diaspora figurent également l'ouverture d'agences de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) en France, facilitant ainsi les transferts de fonds et l'accès aux crédits immobiliers au profit des Algériens résidant dans ce pays. Il s'agit, en outre, de la prise de plusieurs mesures destinées à encourager les membres de la communauté nationale à investir en Algérie, à travers l'amélioration du climat des affaires, la mise en place de mécanismes d'accompagnement des porteurs de projets, la simplification des procédures de création d'entreprises, ainsi que l'ouverture de nouvelles perspectives d'investissement dans les différents secteurs productifs, afin de tirer pleinement profit de l'expertise et des compétences des Algériens établis à l'étranger. Une participation massive au contrôle demeure, selon les membres de la communauté nationale à l'étranger, un droit constitutionnel et une responsabilité nationale qui confortent le processus démocratique et consolident la confiance dans les institutions de l'Etat, cette échéance nationale revêtant un message civilisationnel qui témoigne de l'attachement des Algériens à leur patrie et de leur foi en son avenir.

EDITO

Wassila. B

C'est un jour de scrutin historique pour l'Algérie nouvelle : plus de 24 millions d'Algériens sont appelés, aujourd'hui, aux urnes pour élire les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour une nouvelle législature.

Ce scrutin pour le renouvellement de l'Assemblée populaire nationale restera comme une date charnière dans la consolidation de la démocratie en Algérie.

Ce scrutin législatif consolidera également le lien entre l'Algérie et sa diaspora. L'afflux massif de nos compatriotes établis à l'étranger vers les bureaux de vote, à travers le monde, ne saurait être réduit à un simple réflexe civique. Il est l'expression tangible d'une reconnaissance mutuelle : celle d'une communauté qui se sent partie prenante des

destinées nationales, et celle d'un Etat qui, sous l'impulsion du président Abdelmadjid Tebboune, a fait de l'écoute et de la prise en charge de ses préoccupations un axe stratégique de son action. Ce rendez-vous électoral a ainsi offert une tribune éloquent où la voix de la diaspora a résonné comme un plébiscite pour l'ancrage d'une citoyenneté active, débarrassée des pesanteurs de l'éloignement géographique.

Cette dynamique trouve ses racines dans une volonté politique clairement affirmée et matérialisée par des actes forts.

L'augmentation du nombre de sièges réservés aux circonscriptions électorales à l'étranger, porté de 8 à 12, constitue une réforme majeure qui dépasse le simple ajustement arithmétique.

Elle incarne une philosophie de la représentation, visant à adéquation avec la crois-

sance et la dispersion géographique de la diaspora.

En offrant un espace parlementaire élargi, le président de la République a envoyé un signal sans équivoque : les compétences et les aspirations des Algériens du monde sont désormais appelées à siéger au cœur des institutions, participant directement à l'élaboration des politiques publiques.

Cette mesure, saluée par l'ensemble des électeurs, s'est accompagnée d'un soutien aux jeunes candidats indépendants, traduisant une volonté de renouvellement générationnel et de démocratisation de l'engagement politique, en phase avec l'esprit de la nouvelle Algérie.

Au-delà de la sphère politique, c'est tout un écosystème de mesures qui a transformé la relation entre la patrie et ses enfants établis hors frontières. La numérisation des services

consulaires, le rapprochement administratif, l'amélioration des dessertes maritimes et aériennes, ou encore l'ouverture d'agences bancaires dédiées en France, sont autant de réformes pragmatiques qui ont simplifié le quotidien de nos compatriotes et renforcé leur sentiment d'appartenance.

Plus emblématique encore, la création du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger représente une avancée stratégique majeure.

En instituant un cadre structuré pour mobiliser l'expertise et le savoir-faire de la diaspora, l'Algérie ne se contente plus de gérer une relation affective ; elle construit un partenariat scientifique et technologique de premier ordre, ouvrant la voie à des transferts de compétences et à des collaborations internationales qui irrigueront l'ensemble du tissu économique et universitaire national.

Un jour de scrutin historique pour l'Algérie nouvelle

CISJORDANIE OCCUPÉE

20 Palestiniens arrêtés par les forces sionistes en 24 heures

Vingt citoyens palestiniens ont été arrêtés par les forces de l'occupation sioniste en Cisjordanie occupée durant les dernières 24 heures, dont quatre femmes, un journaliste et d'anciens prisonniers, a indiqué mercredi le Club de prisonniers palestiniens. Les arrestations ont eu lieu notamment dans les gouvernorats de Ramallah, Nablousse, El Khalil et Beit Lehm, a précisé le Bureau dans un communiqué. Le nombre total de détenus palestiniens dans les prisons de l'occupation sioniste dépasse les 9.500, dont 99 femmes, 42 journalistes et plus de 360 enfants, rappelle le communiqué.



SOUDAN

Le directeur général de l'OMS signale une « flambée » de choléra

Une "flambée" de choléra est en cours dans l'Etat du Kordofan occidental, dans le sud du Soudan, où 838 cas suspects et 117 décès attribués à la maladie ont déjà été recensés, a annoncé mercredi le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus. "Le Soudan a déclaré une flambée de choléra dans l'Etat du Kordofan occidental. Au 20 juin 2026, le ministère de la Santé de cet Etat avait recensé 838 cas suspects de

choléra, sept cas confirmés et 117 décès", at-il écrit sur les réseaux sociaux. Selon lui, cette flambée survit dans un contexte de conflit armé persistant, qui a profondément perturbé le fonctionnement du système de santé. "Les déplacements de population compliquent encore davantage l'accès aux soins de santé essentiels", at-il regretté. Par ailleurs, l'insécurité et les restrictions d'accès continuent de retarder le déploiement des équipes d'intervention, ainsi que l'acheminement

des fournitures médicales et de l'aide humanitaire", a expliqué le directeur général de l'OMS. Tedros Adhanom Ghebreyesus a précisé que l'OMS, en coordination avec ses partenaires, renforce les opérations de riposte, étend le réseau des centres de traitement du choléra et assure la formation des personnels de santé, des spécialistes de la chloration de l'eau ainsi que des équipes chargées de la sensibilisation sanitaire de la population.

BELGIQUE

Plusieurs morts dans l'incendie d'un immeuble à Anvers



Plusieurs personnes sont décédées mercredi à Anvers dans un incendie qui s'est déclaré dans un immeuble d'habitation comprenant une dizaine d'étages sur la rive gauche du fleuve l'Escaut, a indiqué la police de la grande cité portuaire belge.

"Il y a plusieurs morts et plusieurs blessés graves", a déclaré une porte-parole de la police.

Plusieurs médias flamands ont diffusé des images montrant un important dégagement de fumée noire dans les étages supérieurs et un sinistre non encore maîtrisé.

Les pompiers ont déployé d'importants moyens dont une grande échelle pour secourir les habitants réfugiés sur leur balcon, d'après ces images.

L'origine de l'incendie qui se serait déclarée en milieu de matinée n'était pas encore connue à la mi-journée.

GRÈCE

Deux morts dans un feu de forêt près de Thessalonique

Deux personnes ont péri dans un violent feu de forêt qui s'est mardi déclaré à 15 km de Thessalonique, deuxième ville de Grèce située dans le nord du pays, selon un nouveau bilan des pompiers mercredi. Quelques heures après le début de l'incendie près du village de Liti, les pompiers avaient découvert le corps d'un homme sur un terrain à proximité, tandis qu'une femme souffrant de brûlures avait été hospitalisée. Mardi soir, les pompiers ont découvert une autre personne décédée dans une maison de la zone touchée. Les pompiers s'attachaient mercredi à identifier cette

deuxième victime, a indiqué aux médias un responsable de leur service de presse. Selon des témoignages des villageois, il s'agirait d'un garçon de 12 ans, fils de la femme blessée. Mardi, le feu s'était rapidement étendu sur un front long de 5 km, attisé par les forts vents qui soufflaient dans la région. Il a finalement été circonscrit, ont annoncé les pompiers mercredi. Des dizaines d'autres feux de forêt se sont déclarés ces derniers jours à travers la Grèce en raison de vents forts mais ils ont été circonscrits à temps sans provoquer de victimes ni de graves dégâts, selon les pompiers.



INDE

Des pluies torrentielles provoquent des inondations dans plusieurs quartiers de Mumbai

Des averses de mousson se sont abattues sur la ville indienne de Mumbai et sur plusieurs régions de l'Etat du Maharashtra, provoquant un chaos dans les transports et l'inondation de plusieurs quartiers d'affaires et résidentiels de la ville, a rapporté mercredi la chaîne de télévision India TV. Le renforcement de la mousson sud-ouest a entraîné une inondation rapide de plusieurs zones importantes, notamment des passages souterrains et des stations de métro. De graves inondations ont été constatées dans le prestigieux quartier d'affaires de Bandra-Kurla Complex. Des inondations ont également été signalées dans le quartier de Vadala, où les habitants se déplacent dans les rues avec de l'eau jusqu'aux genoux. Les pluies torrentielles dans la banlieue ouest ont fait tomber de nombreux arbres, paralysant ainsi la circulation sur les principaux axes routiers. Dans la banlieue de Mumbai, un décès suite à ces intempéries a été constaté. Le service météorologique indien a émis une alerte orange pour Mumbai et les régions voisines. L'alerte est en vigueur de mercredi à samedi. De fortes et très fortes averses sont prévues dans certaines zones.

VAGUE DE CHALEUR HISTORIQUE L'Autriche bat un record de durée en juin

L'Autriche vient de connaître sa plus longue vague de chaleur jamais enregistrée pour un mois de juin avec des records dépassant les anciens de 1,4 C en moyenne, d'après le bilan officiel établi mercredi par le service autrichien de météorologie. "Ce qui est remarquable concernant ces nouveaux records de juin, c'est qu'ils ne dépassent pas les anciens de quelques dixièmes de degré seulement", a déclaré le climatologue Alexander Orlik, de GeoSphere Austria, dans un communiqué. En moyenne, les nouvelles températures maximales de juin 2026 ont dépassé les anciens records de 1,4 C. Selon les régions, la température a atteint au moins 30 C pendant dix à quatorze jours, en dessous de 800 mètres d'altitude. "De telles conditions ne s'étaient encore jamais produites à l'échelle nationale un mois de juin", a ajouté M. Orlik. Cette vague de chaleur précoce doit prendre fin avec l'arrivée d'orages mercredi après-midi dans l'est de l'Autriche, selon les prévisions météorologiques. Au total, un record annuel a été enregistré dans 66 stations météorologiques. Avec le début de la vague de chaleur le 18 juin 2026, la barre des 35 C a été atteinte ou dépassée dans environ la moitié des 277 stations météorologiques de GeoSphere Autriche. Même pendant la nuit, la charge thermique a été élevée et le record national autrichien de la nuit la plus chaude a également été battu le 29 juin. La température minimale de l'air dans la station de Jubiläumswarte à Vienne a atteint 27,3 C. Le précédent record, 26,9 C, datait du 2 août 2017.

L'Algérie face au défi suisse pour une place en huitièmes



L'équipe nationale de football abordera un rendez-vous historique vendredi, lorsqu'elle affrontera la Suisse au stade BC Place de Vancouver, au Canada (04h00, heure algérienne), pour le compte des 1/16es de finale de la Coupe du monde 2026, avec l'ambition de poursuivre son parcours dans la compétition.

Les «Verts» ont arraché leur qualification au terme d'un match spectaculaire face à l'Autriche (3-3), disputé dans la nuit de samedi à dimanche au stade de Kansas City. Ce précieux point a permis à la sélection algérienne de terminer à la troisième place du groupe J avec quatre points et de figurer parmi les huit meilleurs troisièmes. En face, la Suisse s'est montrée particulièrement solide lors du premier tour en terminant en tête du groupe B avec sept points, devant le Canada (4 pts)

et la Bosnie-Herzégovine (4 pts), en marquant 7 buts et en encaissant 3.

Le sélectionneur national Vladimir Petkovic connaît parfaitement le football suisse pour avoir dirigé la sélection helvétique durant sept années, de 2014 à 2021.

Sous sa conduite, la Suisse avait notamment atteint les quarts de finale de l'Euro 2021 après avoir éliminé la France en huitièmes de finale (3-3, 5-4 aux tirs au but) au stade de Bucarest. Fort de cette connaissance approfondie de son futur adversaire, le technicien bosnien reste confiant quant aux chances de son équipe. «La Suisse est une équipe solide et je connais bien son style de jeu, même si son effectif a connu de nombreux changements. Nous allons analyser la sélection suisse en profondeur et nous préparer de la meilleure manière possible afin de livrer un grand match et décrocher la qualifica-

tion», a affirmé Petkovic. De son côté, le coach helvétique, Murat Yakin, s'attend à une confrontation relevée face aux algériens. «Nous avons suivi le match entre l'Algérie et l'Autriche tous ensemble à l'hôtel. C'était une rencontre intéressante avec une fin très animée. Nous préparons désormais intensivement notre match contre l'Algérie. Ce sera aussi l'occasion de retrouver Vladimir Petkovic, que je connais de nos années en Suisse. L'Algérie est un adversaire intéressant, doté de nombreuses qualités individuelles. Nous nous réjouissons de cette rencontre», a-t-il déclaré. Sur le plan de l'effectif, l'équipe nationale sera privée des services de l'attaquant Mohamed Amine Amoura, blessé. Les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez, tenteront de créer l'exploit afin de poursuivre leur aventure mondiale, face à une équipe suisse disciplinée tactiquement, qui aura à cœur de laver l'affront de la précédente édition, avec un cinglant (6-1) concédé en 1/18es de finale face au Portugal. Désormais libérés sur le plan psychologique, les joueurs algériens vont tout donner pour passer l'écueil suisse et prolonger la joie de tout un peuple, qui est derrière son équipe. Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral argentin, conduit par Yael Falcón Pérez, assisté de ses compatriotes Maximiliano Del Yesso et Facundo Rodríguez, alors que le Mexicain Kevin Ortega occupera le rôle de quatrième arbitre. En cas de qualification, les Verts affronteront en 1/18e de finale, le vainqueur du match Colombie-Ghana, à Vancouver.

La France et le Mexique battent respectivement la Suède et l'Equateur et filent en 8e de finale

L'équipe de France a dominé la Suède 3-0 mardi soir au MetLife Stadium d'East Rutherford (New Jersey) en 16e de finale de la Coupe du Monde, grâce notamment à un doublé de son serial buteur Kylian Mbappé, et affrontera le Paraguay en 8e.

Mbappé, à présent auteur de 6 buts dans ce Mondial, a débloqué en fin de première période (45e) la situation pour l'équipe de France. Bradley Barcola (53e), après une passe lumineuse de Michael Olise, a doublé la mise, avant un doublé de Mbappé (74e), de nou-

veau servi par Olise.

Les Français, finalistes du dernier Mondial, feront face en 8e samedi à Philadelphie au Paraguay, tombeur de l'Allemagne.

Par ailleurs, le Mexique a poursuivi mardi soir son sans faute en Coupe du monde, en enchaînant un quatrième succès de rang (2-0), cette fois en 16e de finale, en son stade Azteca de Mexico face à une sélection équatorienne.

Un coup de canon de Julian Quinones dans la lucarne droite de Hernan Galindez, puis une frappe à bout portant



de Raul Jimenez dans la gauche ont construit en première période la victoire de «El Tri», qui affrontera en huitième le vainqueur de la rencontre entre l'Angleterre et la République démocratique du Congo.

BRÉSIL

Un forfait de taille pour les 8es

Dimanche soir (coup d'envoi à 22h), le Brésil affrontera la Norvège au MetLife Stadium de New York en 8es de finale du Mondial. Un rendez-vous auquel manquera à l'appel Lucas Paqueta. Une véritable tuile pour la Selecao. «Le joueur suivra un protocole de soins intensifs, sous la supervision de l'équipe médicale de l'équipe nationale brésilienne, afin de se rétablir et de reprendre ses activités dans les meilleurs délais» a informé la fédération brésilienne. Ce n'est pas officiel

mais certaines sources annoncent d'ores et déjà le forfait de l'ancien Lyonnais jusqu'au terme de la Coupe du monde en raison d'une lésion de degré 2 à la cuisse nécessitant environ un mois de convalescence. Lucas Paqueta s'est blessé à l'arrière de la cuisse gauche durant le 16e de finale remporté aux dépens du Japon (2-1). Dans l'incapacité de conserver sa place, il avait été remplacé à la pause par Endrick. Depuis le début du Mondial, Carlo Ancelotti a toujours titularisé Lucas Paqueta au

milieu de terrain aux côtés d'un autre ancien joueur de l'OL, Bruno Guimaraes, et Casemiro. Toutefois, le technicien italien a également pris l'habitude de sortir son n°20 aux alentours de l'heure de jeu au profit de Matheus Cunha ou Gabriel Martinelli. Cela fera-t-il de la place pour Neymar ? Dans l'immédiat non car l'ex-Parisien ne sera pas titularisé, néanmoins il pourrait sortir du banc comme cela a déjà été le cas contre l'Écosse en match de poules.

NORVÈGE

L'incroyable statistique d'Haaland

69, c'est le nombre de ballons touchés par Erling Haaland lors de ces trois matchs de Coupe du monde. Il a touché 20 ballons contre l'Irak, 22 contre le Sénégal et 27 contre la Côte d'Ivoire. Pourtant cela suffit aux Norvégiens pour marquer, déjà 5 buts pour lui dans ce Mondial. Auteur du but de la qualification en huitième de finale face aux Éléphants, l'attaquant de Manchester City possède le meilleur ratio de ballon touché qui se transforme en but de l'histoire de la Coupe du monde avec 7,25 %. Pour l'instant il est en tête de ce classement devant le Russe Oleg Salenko avec 6 buts en 100 ballons touchés, soit 6 % en 1994, et le Portugais Gonçalo Ramos avec 3 buts en 60 ballons touchés, soit 5 % en 2022.

Le cyborg pour la Norvège, c'est déjà 60 buts en 53 matchs. Après 28 ans d'absence à la Coupe du monde, Erling Haaland fait briller les Scandinaves pour la première fois depuis 1998. Pour la troisième fois de leur histoire après 1938 et 1998, les Norvégiens disputeront un huitième de finale d'un Mondial. Les hommes de Stale Solbakken affronteront le Brésil, samedi à 22h (heure française). Un match compliqué pour aller chercher le premier quart de finale de l'histoire de la Norvège, mais une rencontre où ils pourront encore et toujours compter sur le cyborg.

AUTRICHE

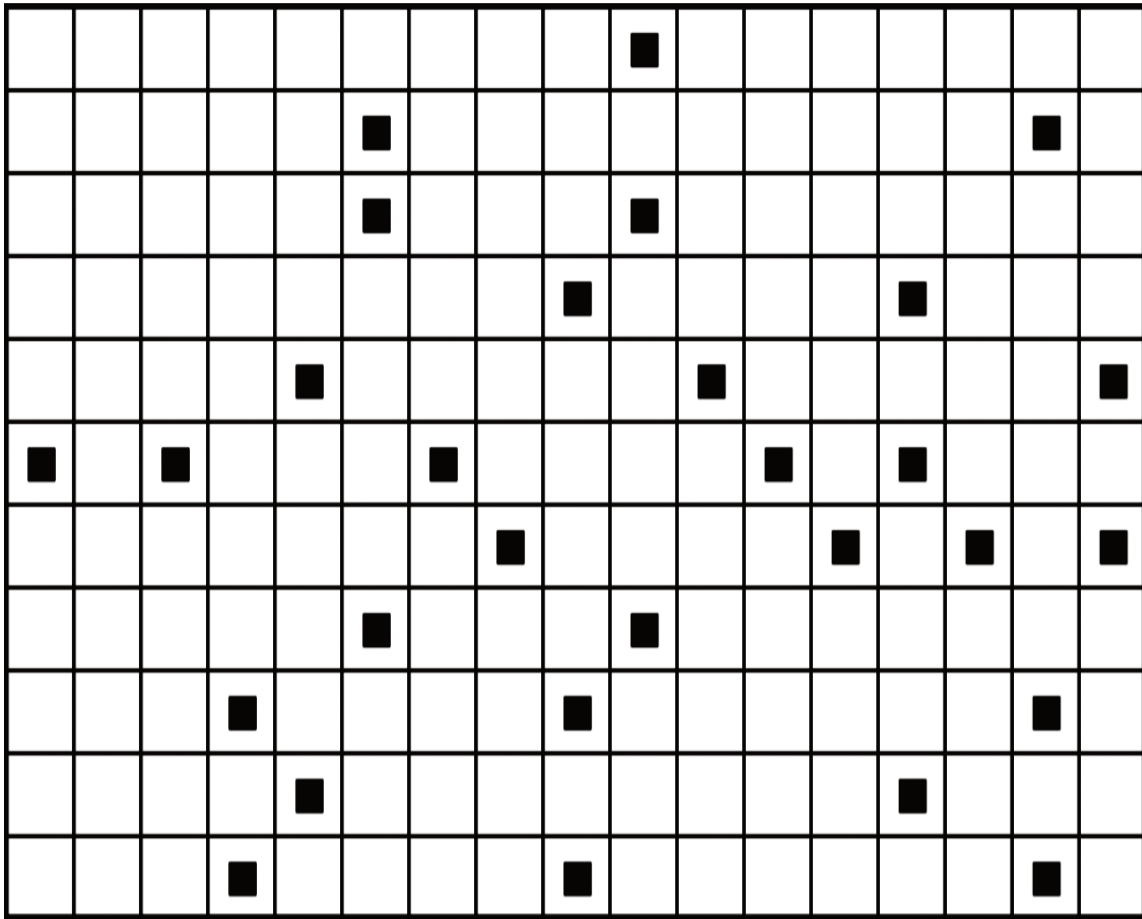
Alaba prêt à faire tomber l'Espagne

Pour sa toute première Coupe du monde, le capitaine autrichien David Alaba compte bien surprendre l'Espagne en 16es de finale.

David Alaba, capitaine de cette équipe, évoque une fierté d'enfin retrouver les joies d'un Mondial. «Cela signifie tout pour nous. Nous avons travaillé dur pour arriver à ce tournoi. De nombreux joueurs de cette équipe font tout leur possible depuis des années pour participer à une Coupe du monde et vivre une expérience comme celle-ci au moins une fois dans leur carrière. Pour moi c'est aussi quelque chose de très spécial. J'ai vécu beaucoup de choses dans ma carrière, mais il me manquait une Coupe du monde. Pouvoir diriger mon pays en tant que capitaine dans un tournoi comme celui-ci est un sentiment incroyable. Je me sens très fier et aussi très responsable. Nous avons une mentalité très forte et un grand esprit d'équipe. Nous ne sommes pas seulement une sélection, nous sommes ici une famille», estime le joueur du Real Madrid, cité par Marca. Deuxième de son groupe, l'Autriche doit affronter l'Espagne dès les seizièmes, mais pas de quoi impressionner Alaba. «Ce match est très haut sur la liste des matchs importants de ma carrière. Nous pouvons tous nous sentir très fiers et nous attendons ce match avec impatience», lance le capitaine autrichien. «Il y a beaucoup de joueurs de l'équipe espagnole que j'affronte depuis des années en Liga. Nous savons combien cela sera difficile, car l'Espagne est l'une des meilleures équipes du monde et l'une des grandes favorites pour remporter le titre», estime-t-il. «Dans une compétition comme celle-ci, vous n'affrontez que les meilleures équipes et plus vous avancez, plus les rivaux sont difficiles. Nous sommes motivés à cent pour cent et nous irons sur le terrain avec l'intention de gagner. Nous savons que nous devons proposer notre meilleure version et que ce sera un défi très compliqué, mais dans le football tout est possible», lance l'ancien joueur du Bayern Munich.

Mots casés

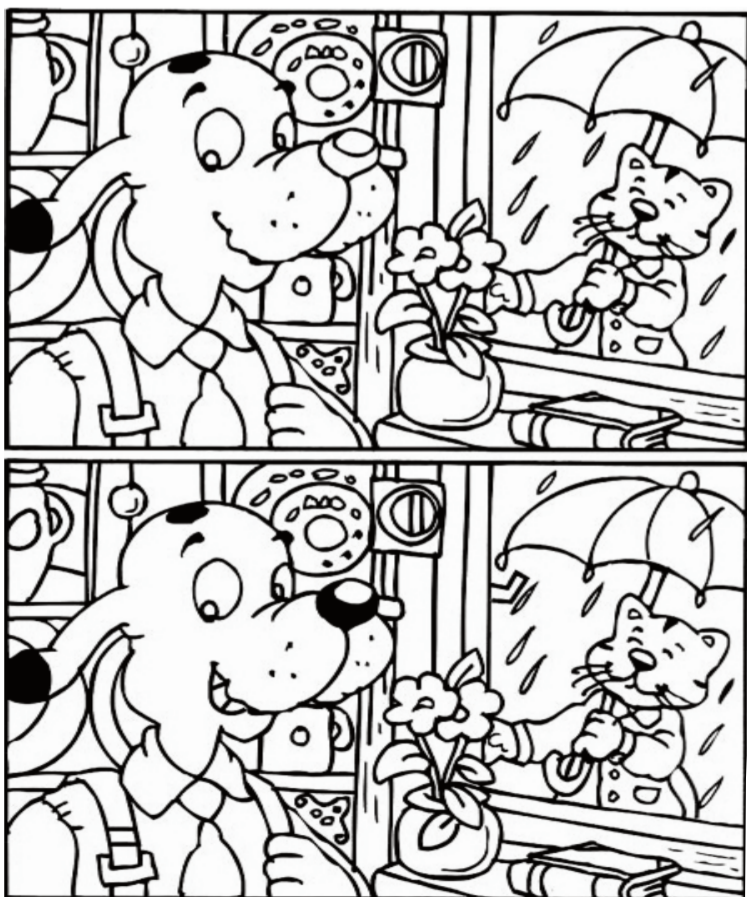
Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -
AME
ANS
GUI
ITE
OIE
PIE
PRE
ROT
RUE
RUS
SUD
TER
TOI
SOIE
SUER
TSAR
UNES
WISE
- 4 -
ALOI
ANES
CAVE
CIEL
ELUE
FEES
LEST
MENS
OUST
RAME
RAVI
RETS
RUSE
- 5 -
ARASE
BELLE
EMERI
EPINE
GARAI
LAVIS
LOGIS
NEVEU
RADES
RATEE
SEIDE
SENAT
USERA
- 6 -
AINEES
AMUSER
ETOLE
INVITE
ISARDS
SETTER
TUEUSE
- 7 -
ARETIER
GERANTE
ODORATS
VELITES
- 8 -
ERIGERAS
INTENTAS
LIEGEOIS
- 9 -
BENEVOLAT
OMOPLATES
- 11 -
EMAILLERONT

Devinettes
Pourquoi les chats aiment se faire photographier ?
"sourit (souris) !"
Réponse : Parce qu'on leur dit :

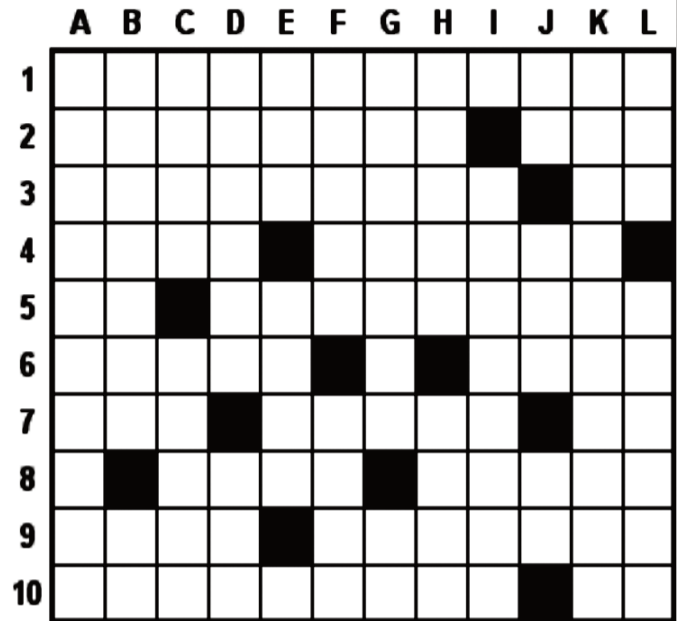
Jeu des 7 Terreurs



Le Saviez-vous ?
Parmi tous les oiseaux, seuls les autruches possèdent une vessie !

Chez les mammifères, la miction est le processus par lequel l'urine est sortie de la vessie et expulsée du corps. Les oiseaux procèdent différemment, en effet, ces derniers n'ont pas de vessie à l'exception des autruches.
Les oiseaux n'ont qu'un seul orifice, le cloaque. Le rein des oiseaux filtre le sang et produit un déchet, à forte teneur en acide urique mais faible en urée, qui aboutit dans le cloaque, où il se mélange aux excréments du tube digestif.
Le résultat est un mélange pâteux plutôt liquide d'apparence blanchâtre, qui est expulsé du cloaque. Le mélange est riche en azote et en phosphate, c'est donc un bon engrais, et peut être utilisé comme fumier.

Mots croisés



- Horizontalement**
1 - Il dit la même chose, mais avec d'autres mots
2 - Disparu - Mise en ordre
3 - Marquait d'un sillon - Obligation de scout
4 - Beau bleu - Elimina
5 - Acquiescement d'autrefois - En souplesse
6 - Adoucissement - Demande avec déférence
7 - Emportement classique - Pas très dispose - Symbole du 38
8 - Faire parler ses sabots - Artiste spécialiste des accumulations
9 - Employer - Egalisée
10- Actions amoureuses - Sinistres initiales

- Verticalement**
A - Magazine
B - Progresser - Elu pour l'agenda
C - Coup de commando - Faire face
D - Disposé en tore - Gibier pour les anciens
E - Parasite de l'humanité - Pronom pour madame
F - Têtes de cochons - Vallée pyrénéenne
G - Joviales - Il vaut bien le platine
H - Refuge sûr - Crotté
I - Atténuas
J - Mot de liaison - Asticot - Manganèse au labo
K - Donnais un aspect citadin
L - Aber - Pas très reluisantes

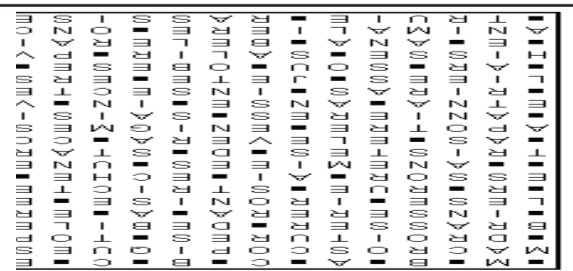
Sudoku

4			5			6
		8	4			
1		9	3			8
9	5	7	4		8	3
3	4	8			2	6
7			4		5	
			7	1	6	
5						3

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	A	R	A	P	H	R	A	S	E	U
2	E	A	V	A	I	N	O	U	I	S	T
3	E	A	V	A	I	N	O	U	I	S	T
4	I	N	D	E	N	L	E	V	A		
5	D	O	C	L	E	S	T	E	M	E	N
6	B	O	C	L	E	S	T	E	M	E	N
7	I	R	E	G	E	L	E	S	P	R	I
8	O	D	S	E	L	A	S	S	E		
9	O	D	S	E	L	A	S	S	E		
10	E	U	S	E	R	E	R	E			





MEMO-COURSES Par Zeggai Abdelkader

Hippodrome d'El-Eulma 29/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.700m			Hippodrome de Tiaret 28/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.500m			Hippodrome de M'Sila 27/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.400m		
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.
1ère HAKIMA D'HEM	MS. AIDA	57	1er HOULM D'HEM	S. BENYETTOU	58	1er EL ABDJAR	AH. CHAABI	55
2ème OSCAR TUNE	A. HEBRI	55	2ème SIFAT EL MESK	YS. BADAOU	56	2ème CHAHD	S. BENYETTOU	57
3ème HOYEM EL MESK	CH. ATALLAH	54	3ème KAWKEB ECHARK	M. SEMMAHI	57.5	3ème CLEOPATRA	T. ALI OUAR	56
4ème NARJESSE EL MESK	AB. ATALLAH	55	4ème CARLO	W. HAMOUL	58	4ème AMOUADJ EL MESK	AP/ Y. CHELLAL	52
5ème HOULM EL HAYET	T. ALI OUAR	57	5ème HALEB D'HEM	MD. ASLI	57	5ème FREHA	MS. AIDA	57
6ème MAOUAL EL BASRA	B. BERRAH	57	6ème GALBANE D'HEM	R. BELMORSELI	56	6ème ISAM AL MAJD	T. LAZREG	55
7ème SAIDA DE QUEZAC	SF. BOUHOUC	54	7ème EL HADIA	AZ. ATHMANA	56	7ème CALOUE	A. KOUAOUCI	56
8ème EL YED TURAMI	M. HARECHE	53	8ème MOUMAOUIL EL MESK	K. HAOUA	55	8ème MANSOURATE EL MESK	D. BOUBAKRI	54
9ème NASR WATEN	A. HAMIDI	55	9ème GO D'HEM	JJ/ AEK DJELLOULI	57.5	9ème HOULM EL DJANOUB	F. CHAABI	56
10ème KAID AL MAJD	Y. LOUCIFI	54	10ème GUEDILA D'HEM	AP. Y. KHELIFI	55	10ème KIRAZ	MS. GUEHIOUCHE	57
11ème DJAWAHIR EL MESK	JJ/ Y. MOUSSI	56	11ème GAWAHIR D'HEM	AP/ IBS. BIZ	53	retiré TAREK IBN ZIYAD	M. CHEBILI	54
retirée MORDJANET EL MESK	N. HADDOUCHE	51	12ème ZIRIDE	AB. AIDA	54.5	tombé AMBR CAME	D. MABROUK	58

Hippodrome de Barika 26/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.800m			Hippodrome du Caroubier 25/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.100m			Hippodrome de Djelfa 24/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.200m		
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.
1ère HANANE	AB. AIDA	57	1ère GAMRA D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	52	1ère LIZA AL HOCEIN	B. THAMEUR	57
2ème MANASSIK	S. BENYETTOU	56	2ème LOKIS	B. BERRAH	56	2ème AMIRA DE MONLAU	AM. BENDJEKIDEL	54
3ème VIBRANTE	T. LAZREG	55	3ème AMIRE AL DJANOUB	A. YAHIAOUI	54.5	3ème KASER EL AMWADJ	T. LAZREG	55
4ème IRLANDA	AP/ Y. CHELLAL	53.5	4ème JASSER	T. ALI OUAR	57	4ème ESSABIL	M. THAMEUR	53
5ème LYPHARD	M. SEMMAHI	57	5ème JASSAR	CH. CHAABANE	55	5ème BOUTALEB	M. SEMMAHI	56
6ème RODRIGO	S. BENYETTOU	57	6ème FALAH	CH. ATALLAH	56.5	6ème ANGE	T. MEGOUCI	56
7ème DEKHRA	AH. CHAABI	53	7ème ASSIL CINQ	K. BAGHDAD	57	7ème MORDJANA EL MESK	JJ/ MA. AIDA	54
8ème RUSH RIFA	D. BOUBAKRI	53	8ème GHARAMA	S. BENYETTOU	56	8ème JAKKARIA DE TIARET	K. RAHMOUNE	56
9ème ROUFINA	A. HAMIDI	55	9ème AMIRSA HODHNA	D. BOUBAKRI	52	9ème NADJMAT EL FATEH	AP/ Y. CHELLAL	51
10ème GOUMARI	CH. ATALLAH	55	10ème GABI EL KHEIR	A. HAMIDI	55	10ème ILEANA	D. BOUBAKRI	51
11ème FAIZA DE M'CIF	MS. AIDA	55	11ème KIRTA	W. BENDJEKIDEL	58	11ème BOUTON D'OR	R. BAGUIRA	55
12ème MIRWAHIA	B. TARCHAG	54	12ème ZAMARI	H. BOUGHELLA	54	tombé SIFAR	A. SAADI	56

Hippodrome de Zemmouri 23/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.100m			Hippodrome d'El-Eulma 22/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.500m		
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.
1er FATEH D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	54.5	1er MBABI	T. LAZREG	57
2ème DHATAN	T. ALI OUAR	56	2ème HOULM EL HAYET	T. ALI OUAR	58
3ème VIKAS TUNE	AB. AIDA	55	3ème NARJESSE EL MESK	AB. ATALLAH	54
4ème MALIK	AL. TIAR	56	4ème NEDJM EL FETH	AP/ Y. CHELLAL	54.5
5ème HEB EL MESK	Y. BENDJEKIDEL	56	5ème NOUR ECHAMS	AB. AIDA	56
6ème FOULKA	W. BENDJEKIDEL	55	6ème AMIR JAME	MS. AIDA	56
7ème OUED EL NOUR	JJ/ S. ATALLAH	55	7ème EL KESSE	S. BENYETTOU	56
8ème TAGHROUDET EL MAJD	A. HAMIDI	55	8ème SAIDA DE QUEZAQ	B. BERRAH	55
9ème QUIFER DU CROATE	F. BENDJEKIDEL	56	9ème FARIDIX	D. BOUBAKRI	57
retirée JOUR MHARECHE	MED. GHENNAM	54	10ème HOYEM EL MESK	CH. ATALLAH	55
retiré JIMMY	A. ATTIA	53	retirée DJAWDA EL MESK	AB. AIDA	55
retirée ITHARA	B. THAMEUR	52	retirée LORMANE GEM	A. HADDOUCHE	53



Résultats et Rapports P.M.U
Hippodrome du Caroubier
Mercredi 01/07/2026

Paris QUARTE-QUINTE
 10 - 11 - 1 - 5 - 7
 QUARTE
 G: 1.200 DA P: 120 DA
 QUINTE
 G: 5.120 DA P: 140 DA